Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8570718
Centre d'intérêt: 410

Payette, Micheline.

L'utilisation des services de garde au Québec / Micheline Payette, François Vaillancourt. -- [Québec] : Office des services de garde à l'enfance, [1984?].
vii, 140 p. ; 28 cm. -- (Diffusion ; 1)

Bibliogr.: p. 113.

ISBN 2-550-11433-7

Descripteur(s): *Garderie *Petite enfance *Attitude des parents *Caractéristiques des parents *Caractéristiques socio-économiques *Marché du travail *Préscolaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Service de garde

Qui utilise les services de garde d'enfants d'âge préscolaire au Québec? Les données recueillies par Statistique Canada au début de 1981 ont permis aux auteurs d'esquisser le profil des utilisateurs et d'en donner les caractéristiques.

Dans un premier chapitre, les auteurs passent en revue la documentation sur le choix d'un mode de garde, puis développent leur cadre d'analyse. Dans le deuxième chapitre, ils présentent les données recueillies par Statistique Canada en 1981. Le troisième chapitre aborde la décision que prend la mère de travailler et de recourir aux services de garde. Au quatrième chapitre, on examine le choix du mode de garde et des gardiennes, et les raisons invoquées par les mères lorsqu'on leur demande ce qui a motivé le choix de tel ou tel mode de garde. Le dernier chapitre traite du nombre d'heures de garde des enfants au Québec et du coût horaire de cette garde.

Une mère est d'autant moins susceptible de travailler et de faire garder ses enfants que le nombre d'enfants de 14 ans et moins croît. De plus, la participation des mères au marché du travail est un facteur déterminant très important de la garde des enfants. La garderie est davantage préférée lorsque l'enfant est âgé de plus de deux ans, lorsque la mère est plus scolarisée et lorsqu'elle travaille à temps partiel. Les mères plus âgées sont plus susceptibles d'utiliser la garde à domicile, de même que les mères sans travail et les mères à faible revenu. Quel que soit l'âge des enfants, la garde à la maison familiale est plus onéreuse que la garde en garderie ou la garde dans une autre maison privée.

Type de document: r

EDUQ 8570718

collection diffusion VOLUME 1

L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE AU QUÉBEC

MICHELINE PAYETTE
FRANÇOIS VAILLANCOURT

EDUQ 8570718

collection diffusion VOLUME 1

L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE AU QUÉBEC

MICHELINE PAYETTE
FRANÇOIS VAILLANCOURT

Le contenu de cette publication a été réalisé
au CENTRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN ECONOMIQUE
de L'UNIVERSITE DE MONTREAL

par
Micheline PAYETTE
Professionnelle de recherche au C.R.D.E.

et
François VAILLANCOURT
Professeur au
Département de sciences économiques
de l'Université de Montréal
et chercheur au C.R.D.E.

Maquette et illustration de la page couverture:
Anik Lafrenière

Impression:
Service des impressions en régie
Direction générale des publications gouvernementales

Cette étude a été financée par une
subvention du Conseil québécois de
la recherche sociale, ministère des
Affaires sociales (RS 741 A831)

La présente édition a été produite et est
distribuée par:
L'OFFICE DES SERVICES DE GARDE A L'ENFANCE

Dépôt légal - 4e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-11433-7

© Gouvernement du Québec

L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE AU QUÉBEC

AVANT-PROPOS

L'Office des services de garde à l'enfance est chargé de veiller à ce que soient assurés des services de garde de qualité, de promouvoir un développement harmonieux de ces services avec les autres politiques familiales et de surveiller l'exécution de la loi et de ses règlements.

Cette Loi sur les services de garde à l'enfance, qui a créé l'Office, lui confère, entre autres fonctions, de diffuser de l'information sur les services de garde à l'enfance et de concourir, par la publication d'études et de recherches, à l'évaluation, l'élaboration et la révision des politiques en matière de services de garde à l'enfance.

En opération depuis bientôt quatre ans, l'Office a publié à ce jour quatre volumes dans la Collection "Etudes et recherches", chacun de ces volumes faisant état d'une étude menée par l'Office. La parution de ces rapports de recherche a, chaque fois, été reçue avec intérêt, tant de la part des universitaires effectuant eux-mêmes de la recherche, que des gens du milieu des services de garde.

Mais le besoin de recherches au Québec en matière de petite enfance dépasse largement les champs que peuvent couvrir les ressources de la Direction Recherche et information de l'Office. Nous reconnaissons toute l'importance que le plus de personnes possible s'intéressent aux différentes facettes de la question encore très controversée de la garde des jeunes enfants par d'autres adultes que leurs parents.

Marc Provost, Denise Garon et Carolyne Larsen, dans leur avis sur les services de garde[1], font état du peu de recherches effectuées au Québec. Ils suggèrent de favoriser l'essor scientifique dans ce domaine afin de mieux asseoir les bases d'une véritable réflexion sur une philosophie générale des services de garde et ce, tout en axant cette recherche sur les besoins de la société.

C'est dans cette voie que l'Office désire s'engager en créant la COLLECTION DIFFUSION dont l'objectif sera de favoriser une diffusion large d'ouvrages signés par d'autres personnes que celles de l'Office et portant sur les services de garde en particulier ou, de façon plus générale, sur la petite enfance.

L'étude L'UTILISATION DES SERVICES DE GARDE AU QUEBEC de Micheline Payette et François Vaillancourt nous a semblé l'occasion par excellence d'innover cette pratique de publication de chercheurs extérieurs à l'Office.

Nous espérons que vous aurez plaisir à en prendre connaissance et que, tout comme nous, vous y trouverez quantité de données fort intéressantes.

La directrice de
Recherche et information

Renée Spain.

Renée Spain
RS/ss

---

1 COMITE DE LA SANTE MENTALE DU QUEBEC. Impact des garderies sur les jeunes enfants. Où va le Québec? Québec, ministère des Communications, Direction générale des publications gouvernementales, 1982, page 69 et suivantes.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient Messieurs Ray Ryan et Scott Murray de la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada pour leur avoir fourni les données utilisées dans cette étude et Guy Pelletier, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal pour les avoir aidé dans leurs recherches bibliographiques. Ils remercient également les participants à un séminaire donné le 14 février 1984 au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et, en particulier, Alain Langlois et Robert Gagné pour leurs commentaires et suggestions fort utiles lors de la présentation de certains résultats. Ils sont également reconnaissants à Louise Ouellet et aux participants d'une rencontre à l'Office des services de garde à l'enfance le 15 mars 1984 et, tout spécialement, à Mesdames Stella Guy, présidente, Renée Spain, directrice de Recherche et information et à Monsieur François Dussault agent de recherche pour leurs commentaires sur une version préliminaire de cette étude. Ils désirent également souligner l'excellent travail d'Irène Henriques, auxiliaire de recherche qui a assuré une partie des tâches informatiques et de Ghislaine Gaudichon, secrétaire au C.R.D.E., qui a assuré la production de ce texte. Ils demeurent cependant seuls responsables du contenu de cette étude.

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: Revue de la littérature et cadre d'analyse	3
1.1 Revue de la littérature	5
1.2 Cadre d'analyse	15
CHAPITRE 2: Données, informations manquantes et méthode d'analyse multivariée	31
2.1 Données, concepts et variables	33
2.2 Les informations manquantes	42
2.3 Les méthodes d'analyse multivariée	43
CHAPITRE 3: Choix de travailler et besoin de garde	49
3.1 L'analyse descriptive du choix de travailler et de faire garder ses enfants.....	51
3.2 L'analyse multivariée du choix de travailler et de faire garder ses enfants	58
CHAPITRE 4: Choix d'un mode de garde et raisons du choix du mode de garde	67
4.1 Choix d'un mode de garde	69
4.2 Raisons du choix du mode de garde	81
CHAPITRE 5: Nombre d'heures de garde et coûts des services de garde	89
5.1 Le nombre d'heures usuelles de garde des enfants d'âge préscolaire	91
5.2 Coût des services de garde	99
CONCLUSION	105
BIBLIOGRAPHIE	111
Annexes:	
Annexe A: Description technique des variables	115
Annexe B: Résultats des analyses multivariées	123
Annexe C: Les enfants de cinq ans	135

Liste des tableaux

Page

Tableau 1-1: Synthèse des résultats des études sur le choix d'un mode de garde 13

Tableau 3-1: Décision de travailler, mères d'enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, rang et pourcentage 53

Tableau 3-2: Décision de faire garder, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, rang et pourcentage 54

Tableau 3-3: Effet net des variables sur la probabilité de participer au marché du travail, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, ... 59

Tableau 3-4: Effet net des variables sur la probabilité de faire garder des enfants d'âge préscolaire, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981 60

Tableau 4-1: Mode de garde principal ou unique, enfants de 0 à 4 ans, Québec, 1981, rang et écart 70

Tableau 4-2: Effet net des variables sur les choix de mode de garde, enfants de 0 à 4 ans, Québec, 1981 78

Tableau 4-3: Importance de sept raisons dans le choix du mode de garde, enfants de 0 à 4 ans, Québec, 1981, rang..... 82

Tableau 5-1: Heures usuelles de garde par caractéristique, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, rang et écart 92

Tableau 5-2: Effet net des variables sur le nombre d'heures de garde, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec 1981 94

Tableau 5-3: Coût des modes de garde, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, rang et écart..... 100

Liste des tableaux en annexe

		Page
Tableau A-1:	Variables discontinues; Enquête sur les services de garde en 1981	118
Tableau A-2:	Variables continues; Enquête sur les services de garde en 1981	120
Tableau A-3:	Echantillon retenu selon le comportement étudié ...	121
Tableau B-1:	Participation ou non de la mère au marché du travail, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, analyse probit	124
Tableau B-2:	Décision de faire garder ou non les enfants d'âge préscolaire , enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, analyse probit	126
Tableau B-3:	Effets nets des variables sur la probabilité de faire garder les enfants d'âge préscolaire (sans scolarité du conjoint), Québec, 1981, analyse probit.....	128
Tableau B-4:	Choix du mode de garde, enfants de 0 à 4 ans, Québec, 1981, analyse probit.....	130
Tableau B-5:	Nombre d'heures de garde, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, analyse de régression	132
Tableau C-1:	Pourcentage d'enfants de 5 ans (inscrits ou non à la maternelle) qui se font garder ou non dans un autre mode de garde, Québec, 1981	137
Tableau C-2:	Utilisation d'un autre mode de garde, enfants de 5 ans fréquentant la maternelle, Québec, 1981, rang et écart	139

INTRODUCTION

Depuis la seconde guerre mondiale, le taux de participation des femmes québécoises au marché du travail a au moins doublé. Plusieurs facteurs expliquent cette modification de comportement: un de ces facteurs est la décision que prennent certaines femmes qui ont des enfants d'âge préscolaire de travailler et donc de faire garder leurs enfants. Il ne serait donc pas surprenant que la garde des enfants d'âge préscolaire au Québec fasse l'objet d'un certain nombre d'études économiques. Or tel n'est pas le cas. Pourquoi? Parce que les données nécessaires à une telle étude n'avaient pas, jusqu'à ce jour, été recueillies. Ces données ayant été recueillies par Statistique Canada au début de 1981, il nous a été possible de mener à bien la première étude des caractéristiques des utilisateurs des services de garde d'enfants d'âge préscolaire au Québec.

Cette étude se divise en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous passons tout d'abord en revue une partie des écrits sur le choix d'un mode de garde. En effet, nous nous sommes limités principalement aux études québécoises dans notre examen des textes de nature descriptive, car les différences qui existent entre le contexte québécois et américain rendent peu pertinents les résultats des études américaines. Nous avons ensuite, en faisant appel à cette revue des écrits et à la théorie économique, développé un cadre d'analyse qui nous permet de prédire l'effet de certaines caractéristiques individuelles, telles la scolarité de la mère, sur les choix affectant les enfants.

Dans le second chapitre, nous présentons les données recueillies par Statistique Canada en 1981 et utilisées dans cette étude, nous discutons des améliorations qu'on pourrait leur apporter et nous exposons les méthodes statistiques utilisées. Dans le troisième chapitre, nous examinons deux décisions: la décision de la mère de travailler et celle, faite

par celle-ci, d'utiliser les services de garde. Nos résultats nous indiquent que l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants et la scolarité de la mère sont des facteurs importants dans la décision de travailler de la mère et, avec le statut d'emploi de celle-ci, expliquent également le choix d'utiliser ou non les services de garde. Dans les chapitres quatre et cinq, nous nous limitons à l'étude des enfants gardés. Au chapitre quatre, nous examinons tout d'abord le choix du mode de garde (garderie, chez soi, dans une autre maison) et des gardien(ne)s (parenté ou non). Nous constatons que l'âge de l'enfant, la scolarité de la mère et son statut d'emploi sont des facteurs importants dans l'explication du choix du mode de garde. Nous examinons ensuite à ce chapitre les raisons invoquées par les mères lorsqu'on leur demande ce qui a motivé le choix de tel ou tel mode de garde et nous constatons que c'est la qualité des soins et leur fiabilité qui sont les deux raisons les plus souvent invoquées. Au chapitre cinq, nous nous penchons sur le nombre d'heures de garde des enfants au Québec et sur le coût horaire de cette garde. Le nombre d'heures de garde varie surtout en fonction de l'âge de l'enfant et du statut d'emploi de la mère. Quant aux coûts horaires, ils varient peu avec l'âge de l'enfant et beaucoup avec la scolarité des parents et le revenu familial. Finalement, trois annexes suivent une conclusion où nous faisons la synthèse de nos résultats.

CHAPITRE 1

Revue de la littérature et cadre analytique

Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première partie, nous passons en revue les écrits sur les services de garde à l'enfance qui nous ont semblé les plus pertinents.[1] Nous nous sommes limités aux principales études nord-américaines, particulièrement à celles portant sur le Québec, qui traitent du choix d'un mode de garde (pouvant inclure la garde par les parents) puisqu'il n'existe pas, à notre connaissance, d'études sur la décision en soi de faire garder ses enfants. Dans la seconde partie, nous développons un cadre d'analyse de nature économique qui nous permet de mettre de l'avant un certain nombre d'hypothèses sur les relations existant entre, d'une part, les caractéristiques du chef de famille (usuellement la mère), les caractéristiques du conjoint, la composition familiale, les conditions du marché des services de garde et, d'autre part, trois décisions soit, celle de participer au marché du travail, celle de faire garder ses enfants d'âge préscolaire et celle portant sur le choix d'un mode de garde.

1.1 Revue de la littérature

Dans les écrits que nous avons passés en revue, on note que les garderies ont intéressé davantage les chercheurs que n'ont pu le faire les autres modes de garde.[2] L'importance de la croissance des garderies

---

1 Nous ne passons pas en revue la littérature sur la participation des femmes au marché du travail bien que, dans notre cadre théorique et nos résultats empiriques (chapitre 3), nous abordons ce sujet. Le lecteur intéressé trouvera dans le texte de Galarneau (1982) une revue des écrits dans ce domaine.

2 Voir par exemple "La garderie québécoise" de Richard Cloutier et Réjean Tessier, des éditions Laliberté (1981) et "Des garderies, des garderies ..." de Guy Pelletier, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal (1982).

ces dernières années explique en grande partie l'intérêt qui leur a été accordé. Au Québec, la création de l'Office des services de garde à l'enfance en 1980 a aussi joué dans ce sens. Les sujets traités dans ces études sont très variés; ainsi, on y examine, entre autres, les motifs de placement des enfants en garderie, les avantages et désavantages associés à la garderie, les attentes des parents face à la garderie, la perception parentale des activités en garderie, les effets de la garderie sur le développement de l'enfant et la gestion et l'organisation des garderies.

Cette revue de la littérature porte surtout sur les six études les plus reliées à notre champ d'intérêt, c'est-à-dire sur celles où l'on cherche à déterminer la nature des facteurs qui influencent le choix d'un mode de garde. De façon générale, l'accent y est mis sur les caractéristiques démographiques de la famille ou sur les facteurs spécifiques qui limitent les choix parentaux en matière de garde, c'est-à-dire la localisation du milieu de garde, les compétences de l'offreur des services de garde, la disponibilité et le coût des modes de garde, etc.

Harris (1973) s'est quelque peu distancé de cette approche générale en incorporant aussi les pratiques et les comportements des parents face à l'éducation des enfants comme facteur explicatif du choix du mode de garde. Ses résultats[3] démontrent que les parents qui attachent une grande importance à l'encadrement des enfants sont plus portés à les

---

3 Nous ne possédons malheureusement pas d'information sur son échantillon.

inscrire dans une garderie. Les parents plus permissifs préfèrent, quant à eux, les arrangements qui permettent des soins plus individualisés, comme la garde en milieu familial ou dans une autre maison privée. Lero (1981) obtient toutefois des résultats opposés:[4] les parents plus permissifs dans l'éducation de leurs enfants préfèrent la garderie. Des différences dans la mesure des attitudes des parents peuvent expliquer cette divergence au niveau des résultats.

L'étude de Lero nous apprend aussi que:

- l'âge de la mère ainsi que le niveau de scolarité de la mère n'ont pas d'effet significatif sur le choix d'un mode de garde;

- les pères d'enfants en garderie, spécialement celles à but non lucratif, sont en moyenne plus scolarisés que les pères dont les enfants se font garder à la maison ou dans une autre maison privée;

- la garderie est le mode de garde préféré des parents de statut socio-économique élevé et de ceux n'ayant qu'un enfant.

Lero s'est intéressé également aux raisons qui ont incité les mères à opter pour un mode de garde particulier. Les trois principaux motifs énoncés par les usagers de services de garde informels sont la personnalité du gardien(ne), le fait que l'enfant le(la) connaisse et l'aime et l'accessibilité du mode de garde. La personnalité du gardien(ne) et la localisation sont aussi deux facteurs importants pour les usagers de familles de garde (Family home day care), alors qu'en troisième

---

4 Son échantillon se compose de 99 mères résidant à Kitchener en Ontario et utilisant en 1980 des services de garde à temps plein pour les enfants d'âge préscolaire.

lieu, vient l'opportunité de faciliter la socialisation de leurs enfants. Les usagers de garderies expliquent leur choix en fonction des opportunités de socialisation pour les enfants, de l'environnement éducatif stimulant pour l'enfant et de la personnalité du gardien(ne) (ou des responsables de la garderie). Les résultats de l'étude de Bélanger et Leduc (1977)[5] démontrent également que ce sont les mères, qui disent choisir un mode de garde en fonction des besoins de l'enfant, qui utilisent les services des garderies et des prématernelles.

Même si, de l'étude de Bélanger et Leduc, on peut conclure que les femmes qui ont de 2 à 3 enfants d'âge préscolaire ont davantage recours à la garde à la maison, le nombre d'enfants n'est cependant pas un facteur déterminant du choix du mode de garde. C'est plutôt l'âge des enfants qui est important à ce niveau.

Bélanger et Leduc notent à cet effet que, parmi l'ensemble des mères qui font garder leurs enfants à la maison, ce sont les mères dont les plus jeunes enfants ont moins d'un an qui s'y retrouvent en plus grand nombre. Les femmes dont le plus jeune enfant est âgé de 3 ou 4 ans utilisent davantage les services institutionnels de garde (garderie et prématernelle) que celles dont le plus jeune enfant appartient à d'autres groupes d'âge (plus jeunes ou plus vieux). Les auteurs considèrent que ces résultats s'expliquent en partie par l'importance des ressources disponibles par groupe d'âge. Il y a, par exemple, les prématernelles qui sont réservées aux enfants de 4 ans. Par ailleurs, selon eux, bien que les garderies soient de plus en plus accessibles à tous les enfants d'âge préscolaire, il n'en reste pas moins, qu'en pratique, on y consacre davantage de ressources pour les enfants de 2 ans et plus.

---

5 Leur étude porte sur 314 femmes ayant au moins un enfant de moins de 6 ans et résidant dans la région "6C" sur la rive-sud de Montréal.

L'importance de l'âge des enfants comme facteur explicatif du choix du mode de garde a aussi été confirmé par les études de Johnson (1977).[6] On y note également que le nombre d'enfants dans une famille affecte le choix des parents en matière de garde. Par exemple, Johnson note une préférence accrue pour la garde assurée par un parent demeurant au domicile familial lorsque le nombre d'enfants âgés de 15 ans et moins s'accroît. Lorsque la famille ne compte qu'un ou deux enfants, une grande proportion des parents choisissent de faire garder leurs enfants dans une autre maison privée que la leur alors que les parents n'ayant qu'un enfant préfèrent, de façon générale, la garderie.

Une autre étude sur les modes de garde au Québec a été réalisée par Pelletier en 1982.[7] Au sein de son échantillon, 78,2 % des parents font garder régulièrement ou occasionnellement leurs enfants. Parmi les parents qui font garder leurs enfants, 31,6 % les font garder sur une période de 4 à 5 jours et 10,8 % sur une période de 2 à 3 jours par semaine.

Ses résultats permettent d'associer positivement la durée de la garde avec le revenu familial et le niveau de scolarité du père ou de la mère. La durée de la garde dépend également de l'occupation des parents: 65,7 % des répondants employés à temps plein font garder leur(s) enfant(s) de 4 à 5 jours, 60,7 % de ceux qui ont un emploi à temps partiel les font garder de 1 à 3 jours alors que la garde occasionnelle est le fait de ceux

---

6 Cette étude a été faite pour les parents résidents du Toronto métropolitain.

7 Ces données proviennent de 308 parents d'enfants d'âge préscolaire résidant sur la rive-sud de Montréal.

ou celles qui s'occupent des soins du ménage ou qui sont à la recherche d'un emploi. L'âge des enfants ne semble toutefois pas intervenir au niveau de la durée de la garde et du choix du mode de garde. Des différences au niveau des services de garde utilisés ressortent cependant lorsque Pelletier examine le niveau de scolarité, le statut socio-économique et l'occupation des répondants. Il observe premièrement que les répondants les plus scolarisés (ou à haut revenu) sont les plus importants utilisateurs des garderies alors que la garde par la parenté est surtout utilisée par les moins scolarisés (ou à bas revenu); deuxièmement, que les enfants de cols blancs sont sous-représentés dans les garderies, que les enfants de cols blancs sont sur-représentés au niveau de la garde dans une maison privée et sous-représentés au niveau de la garde au domicile familial, que les enfants des semi-professionnels sont sur-représentés dans les garderies et à la maison familiale et que les enfants de professionnels se font très peu garder par un membre de la famille; troisièmement, que les employés à temps plein sont les principaux utilisateurs de services de garde en garderie et de services de garde en milieu familial.

Toutes les études présentées ci-haut utilisent uniquement l'analyse descriptive. Il n'y a qu'une étude, à notre connaissance, qui s'est servie de l'analyse multivariée, plus spécifiquemet de la méthode probit (voir la section 2.3 pour une description de cette méthode) pour expliquer le choix du mode de garde. Elle a été réalisée par Robins et Spiegelman (1978) à partir d'un échantillon comprenant 545 familles résidant à Denver ou à Seattle et répondant aux conditions suivantes: présence des deux parents, activité de la mère sur le marché du travail et présence d'au moins un enfant âgé de 13 ans ou moins. Les données qu'ils utilisent furent recueillies à la fin de l'année 1972 et au début de l'année 1973.

Trois types de modes de garde y ont été définis: le premier comprend les garderies et les garderies familiales licenciées, ce que les

autres regroupent sous le terme "service de marché formel"; le deuxième englobe "les services de marché informel" où l'on retrouve tous les autres services de garde pour lesquels on doit débourser des honoraires. Le troisième mode de garde est dit un "service hors-marché" puisque la garde est assurée par quelqu'un de la famille qui n'exige pas de rémunération pour ses services. Les variables indépendantes qui ont été retenues sont:

- l'éligibilité à recevoir un subside ou non;
- les revenus de la mère;
- les revenus du père;
- les autres revenus familiaux;
- les heures de travail par semaine de la mère en interaction avec la distribution par âge des membres de la famille autres que les parents;
- le nombre d'enfants par catégorie d'âge;
- la présence ou non d'au moins un enfant de moins de 6 ans et d'au moins un enfant ayant plus de 6 ans;
- la présence ou non d'une personne âgée de 17 ans et plus vivant avec la famille;
- l'origine raciale (Blanc, Noir, Hispanique).

L'analyse multivariée de Robins et Spiegelman, faite à l'aide de deux probits (l'un comparant services formels et hors-marché et l'autre service informel et hors-marché) nous apprend que: les augmentations des subsides accordées aux modes de garde de marché réduisent l'utilisation

des modes extérieurs au marché; que l'augmentation du taux de salaire des mères favorise les modes de garde du marché (formel et informel); et que, dans l'ensemble, les caractéristiques démographiques d'un ménage affectent le choix d'un mode de garde. On note, par exemple, que les modes de garde de marché sont moins utilisés par les familles dont l'un des membres, exception faite du père et de la mère, est assez âgé pour s'occuper des enfants en bas âge.

Les études présentées jusqu'ici analysent les comportements des usagers des services de garde ou des usagers potentiels de ces services, c'est-à-dire les familles où les femmes ont des enfants d'âge préscolaire. Le tableau 1-1 résume les principaux résultats de ces études.

Il existe également trois études qui portent en partie ou entièrement sur les préférences d'une population plus large que celle des mères d'enfant d'âge préscolaire. La première de ces études, celle de Henripin et Lapierre-Adamcyk (1974), s'intéresse surtout à la fécondité des Québécoises,[8] mais on y relève également les modes de garde que les femmes du Québec utiliseraient si elles devaient travailler. La garderie serait le mode de garde choisi par environ 12 % des Québécoises alors que la garde assurée par un parent et l'emploi d'une gardienne à domicile seraient utilisés respectivement par 39 % des répondants.

La seconde de ces études faite par le ministère des Affaires sociales (MAS, 1975) porte sur le travail à l'extérieur du foyer, sur les services de garde connus, utilisés ou souhaités et sur les interventions gouvernementales dans le domaine de garde.[9] Cette étude nous permet, en particulier, de connaître les attitudes des femmes face à leur rôle de

---

8 L'enquête a rejoint, à l'été 1981, 1 745 femmes déjà mariées et résidentes du Québec.

9 L'enquête a rejoint 1 159 femmes du Québec, âgées de 18 à 24 ans. Les entrevues téléphoniques ont eu lieu du 16 au 20 décembre 1974.

Tableau 1-1
Synthèse des résultats des études sur le choix d'un mode de garde

Variables	Effets sur le choix d'un mode de garde	Auteur
Attitude des parents	- Parents plus permissifs → garde en milieu familial ou dans une maison privée	Harris
	- Parents plus permissifs → garderie	Lero
Age de la mère	- Pas d'effet significatif	Lero
Scolarité des parents	- Pas d'effet significatif du niveau de scolarité de la mère	Lero
	- Pères plus scolarisés → garderie	Lero
	- Les parents plus scolarisés → garderie	Pelletier
	- Les parents moins scolarisés → garde par un membre de la famille	Pelletier
Statut socio-économique	- Plus élevé → garderie	Lero
	- Cols blancs → garde dans une maison privée	Pelletier
	- Semi-professionnels → garderie et à la maison familiale	Pelletier
	- Professionnels → peu de garde par un membre de la famille	Pelletier
Type de travail	- Employés à temps plein → principaux utilisateurs des services de garde en garderie et en milieu familial	Pelletier
Age des enfants	- Plus jeune enfant a moins d'un an → garde à la maison	Bélanger et Leduc
	- Plus jeune enfant est âgé de 3 ou 4 ans → garderie et prématernelle	"
	- Pas de lien significatif	Pelletier
Nombre d'enfants	- Seulement un enfant → garderie	Lero, Johnson
	- Croissance du nombre d'enfants âgés de 15 ans et moins → garde assurée par les parents	Johnson
	- 1 ou 2 enfants → garde dans une maison privée	Johnson
	- Facteur non déterminant d'un mode de garde	Bélanger et Leduc
Revenu	- Augmentation du taux de salaire de la mère → mode de garde du marché	Robins et Spiegelman
	- Revenu familial plus élevé → garderie	Pelletier
	- Revenu familial moins élevé → garde par un membre de la famille	Pelletier
Subsides accordés aux modes de garde du marché	- Augmentation des subsides aux modes de marché → réduction de l'utilisation de la garde assurée par un membre de la famille	Robins et Spiegelman

mère de jeunes enfants et face à un choix de mode de garde. Plus les femmes sont âgées et moins elles sont scolarisées, plus elles sont d'accord avec l'affirmation suivante: "le rôle d'une femme qui a au moins un jeune enfant est de rester à la maison et de s'occuper de son foyer". De même, elles aiment d'autant moins utiliser la garderie pour un enfant de 3 ans qu'elles sont plus âgées ou peu scolarisées.

Finalement, notons qu'au printemps 1982, le Centre de sondage de l'Université de Montréal a mené un sondage comprenant, entre autres, quelques questions sur les préférences quant au mode de garde des enfants d'âge préscolaire.[10] La population cible du sondage Omnibus du Centre de sondage de l'Université de Montréal se différencie donc de celle des autres études car elle comprend tous(toutes) les Québécois(ses) de 18 ans et plus et ce, qu'ils(elles) aient ou non des enfants d'âge préscolaire. Cette enquête nous donne donc des indications sur ce que la population québécoise, qu'on peut désagréger en certaines caractéristiques (ex.: âge, scolarité), désire comme mode de garde. Les préférences peuvent se différencier de l'utilisation réelle qui est faite des modes de garde, puisqu'elles sont formées sans tenir compte des contraintes auxquelles font face les utilisateurs.

---

10 Ces questions furent posées à 2 501 individus âgés de 18 ans et plus, qu'ils aient ou non des enfants à faire garder. Les résultats de ce sondage ont déjà fait l'objet d'un article de Denise Granger ("La garde des enfants: les attentes des Québécois" dans Le Devoir, 18 octobre 1982, page 7), d'un document de Claude Larose pour l'Office des services de garde à l'enfance ("Les préférences des Québécois quant au mode de garde des enfants", Document interne, O.S.G.E., décembre 1982) et d'une partie de l'étude de Guy Pelletier s'intitulant "Faire garder nos enfants ..." (1983).

Examinons pour l'instant ce que ce sondage nous révèle sur les préférences des résidents québécois pour les modes de garde. La question posée se lisait comme suit: "Si vous deviez confier des enfants à quelqu'un d'autre tous les jours de la semaine durant la journée, quel mode de garde choisiriez-vous pour un enfant de moins d'un an? pour un enfant de 1 à 2 ans? pour un enfant de 3 à 4 ans?" Les choix de réponses proposées étaient: 1) chez vous à la maison; 2) dans un autre domicile et 3) dans une garderie.

Quels que soient le sexe, le niveau de scolarité, l'âge, la langue maternelle, le statut civil, l'occupation et le revenu du répondant, c'est la garde à domicile qui est préférée pour les enfants de 2 ans et moins. Pour les enfants de 3 à 4 ans, c'est la garderie qui, en règle générale, est préférée. Toutefois, les répondants les moins scolarisés (0-8 années) et ceux qui ont des revenus annuels supérieurs à 50 000 $ optent pour la garde à la maison. En outre, chez les répondants âgés de 40 ans et plus, les préférences se partagent assez également entre la garde à la maison (44,3 %) et la garde en garderie (46,6 %). Il apparaît donc clairement que l'âge des enfants est un critère important dans le choix d'un mode de garde, choix qui se fait principalement entre la garde à domicile et la garderie.

1.2 Cadre d'analyse

Dans l'analyse économique traditionnelle de la demande pour un bien ou un service, on considère que sa demande est fonction des goûts et des revenus des consommateurs, de son prix et des prix des autres biens et

services, substituts ou complémentaires.[11] Dans certains cas, la demande pour un bien ou un service dépend de la demande pour d'autres biens ou services ou de la participation à certains types d'activité. C'est ce qu'on appelle des demandes dérivées.[12]

C'est le cas, notamment, pour la demande de services de garde. En effet, c'est en décidant de réallouer leur temps en faveur d'une plus grande participation à des activités à l'extérieur de la maison, que les individus qui veillaient eux-mêmes à la garde de leurs enfants d'âge préscolaire deviennent des utilisateurs (demandeurs) des services de garde.

Comme la responsabilité des enfants revient traditionnellement à la femme, on peut penser que c'est à celle-ci plutôt qu'à son conjoint (lorsque celui-ci est présent) que revient la nécessité de se trouver un substitut lorsqu'elle doit se départir de cette tâche. Nous considérons donc, dans cette étude, que la demande pour un service de garde découle de la décision prise par la femme de participer à des activités à l'extérieur de la maison. Ces activités peuvent être de diverses natures (études, bénévolat) mais se déroulent usuellement sur le marché du travail.[13] C'est pourquoi, dans la discussion qui suit, nous nous limitons à la décision de travailler. La mère d'enfants d'âge préscolaire a alors à choisir

---

11 Des biens substituts sont des biens qui peuvent assez facilement en remplacer un autre; par exemple, diverses marques de magnétophones. Les cassettes sont des biens complémentaires à des magnétophones.

12 Ainsi, la demande pour les services des ouvriers du secteur automobile est une demande dérivée de la demande pour les automobiles.

13 85 % des heures de garde des enfants de 0 à 4 ans au Québec en 1981 sont le fait de mères travaillant à temps plein ou partiel bien qu'elles ne représentent que 37 % des mères de ces enfants.

entre les différents modes de garde qui s'offrent à elle, celui qui répond le mieux à ses besoins et aux besoins de ses enfants. Toutefois, il est possible que, dans certains cas, ce soit une combinaison de différents modes qui représente la solution idéale.

Deux décisions sont donc prises par les femmes ayant des enfants d'âge préscolaire. Premièrement, elles doivent décider de participer (à temps partiel ou à temps plein) ou non au marché du travail, ce qui, dans le premier cas, crée une demande pour les services de garde.[14] Deuxièmement, elles doivent choisir le ou les modes qui leur conviennent. La prise de ces décisions, qui peut s'expliquer par la théorie économique, fait le propos des pages qui suivent. Nous examinerons tout d'abord les facteurs qui influencent les femmes dans leur décision de participer ou de ne pas participer au marché du travail et ce, qu'elles aient ou non des enfants d'âge préscolaire. Comme la demande de services de garde émane de la décision de participer au marché du travail, nous en parlerons simultanément. Puis, nous traiterons des facteurs qui affectent le choix du mode de garde.

De la théorie économique développée par Becker (1964), on sait qu'un individu, en autant qu'il est rationnel, cherche à maximiser ses bénéfices nets (monétaires et non monétaires) lorsqu'il doit choisir entre différents types d'activité. Les bénéfices nets sont la résultante de la

---

14 Le nombre d'heures travaillées aura un impact sur le nombre d'heures de garde désiré. Dans la discussion qui suit, nous nous contenterons de parler des décisions de travailler et de garder, étant entendu que les déterminants du nombre d'heures de garde sont similaires à ceux de ces deux décisions.

différence entre les bénéfices bruts retirés d'une activité et les coûts qui s'y rattachent pour une période donnée.[15]

Les bénéfices bruts regroupent tous les gains monétaires et non monétaires obtenus de l'activité. Dans le cas qui nous intéresse, soit la participation ou non au marché du travail, les bénéfices bruts comprennent, entre autres, la satisfaction personnelle, l'acquisition de capital humain, le ralentissement de l'obsolescence du capital humain déjà acquis et l'augmentation du revenu familial. Les rendements bruts dépendent donc des caractéristiques des individus. Par exemple, un individu très scolarisé recueille des bénéfices à participer au marché du travail car cela lui permet de rentabiliser son investissement en capital humain et d'éviter la dépréciation de ce même capital.

Les coûts, quant à eux, font référence aux coûts de transport reliés à la participation au marché du travail, aux frais de garde, etc. Cela comprend aussi le coût d'opportunité rattaché à l'activité, coût qui correspond aux bénéfices pouvant être obtenus dans les autres activités possibles telles la production domestique ou le loisir. La comparaison des bénéfices et des coûts permet aux individus de prendre une décision.

Pour qu'un individu rationnel consacre une partie de son temps à des activités sur le marché du travail, il faut que les rendements nets espérés soient supérieurs ou, au plus, égaux à zéro. Cela implique que les coûts doivent être inférieurs ou, au plus, égaux aux rendements bruts attendus. En cas d'égalité, l'individu est indifférent entre ce type d'activité et une autre. La règle de décision peut s'écrire sous la forme suivante:

---

15 Pour une formalisation d'un tel modèle, voir Krashinsky (1977), pages 69 à 81.

$$B > C$$

où B = valeur actualisée des bénéfices bruts

C = coûts

Le cadre d'analyse développé s'applique aussi bien à l'ensemble des individus qu'à des sous-groupes particuliers: les femmes, les hommes, les femmes qui ont des enfants d'âge préscolaire, etc. Certains éléments pris en compte dans le calcul des bénéfices et des coûts peuvent toutefois varier d'un sous-groupe à l'autre, puisqu'il faut tenir compte de leurs particularités. Par exemple, le fait d'étudier les femmes qui ont des enfants d'âge préscolaire nous oblige à tenir compte des frais de garde des enfants comme coût de participation au marché du travail.

Si, pour ces femmes, l'analyse des bénéfices nets les amène à participer au marché du travail, elles se trouvent cependant confrontées au problème de la garde des enfants, problème qui persiste au moins jusqu'à ce que les enfants aient atteint l'âge scolaire.[16] Plusieurs solutions s'offrent alors à la femme: elle peut confier la garde de ses enfants à un membre de sa famille, à une gardienne ou encore à une institution comme les garderies et les prématernelles. Son choix d'un mode de garde s'établira d'après ses préférences, les ressources financières dont elle dispose, l'éventail des modes de garde disponibles dans sa région de résidence et de travail, les différents services offerts par chaque mode de garde et l'âge des enfants. Le mode de garde choisi devrait correspondre à celui qui procure le plus de bénéfices nets.

---

16 Après l'entrée à l'école, le problème se pose avec moins d'acuité mais resurgit lors de congés scolaires ou lorsque l'horaire de travail des parents ne coïncide pas avec celui de l'école.

Une juste évaluation des bénéfices et des coûts rattachés à chaque mode de garde suppose implicitement une situation d'information parfaite. Cela implique que le demandeur connaît tous les modes de garde disponibles sur le marché, le prix de chacun de ces modes, le type de services qu'ils offrent, le niveau de compétence des personnes assurant la garde des enfants et les effets des divers modes sur le développement (langage, socialisation, ...) de l'enfant. Cette situation d'information parfaite est probablement loin de refléter la réalité puisque ce genre de marché n'est pas fréquenté régulièrement par le consommateur type. De plus, comme l'acquisition d'information ne se fait pas sans entraîner des coûts de recherche, particulièrement des coûts en temps, le consommateur jugera souvent plus avantageux de prendre une décision en situation d'information imparfaite. Il n'en demeure pas moins qu'il optera pour le mode qui semble lui procurer le plus de bénéfices nets.

Les bénéfices nets retirés de la participation au marché du travail sont fonction des possibilités et des intérêts de chaque individu. Ces possibilités et intérêts peuvent être représentés par les caractéristiques (âge, scolarité, ...) de l'individu qui assume la responsabilité des enfants (en règle générale, la mère), par les caractéristiques de la famille (nombre d'enfants, ...) et par les caractéristiques du conjoint (scolarité, ...). Ces caractéristiques auront donc un effet sur la demande des services de garde; de plus, le choix d'un mode de garde dépend également de la disponibilité et de l'accessibilité des divers modes de garde, à domicile donné.[17] Comme nous ne connaissons pas l'évaluation des bénéfices nets qui amènent les individus à participer ou non au marché du travail (et à faire garder ou non leurs enfants), nous devons expliquer leur choix par ces caractéristiques. Dans les pages qui suivent, nous

---

17 Il nous semble peu probable que la disponibilité des services de garde affecte le choix du lieu de résidence. Il est cependant possible que la présence de services de garde se conjuge avec la présence d'écoles primaires (les deux étant des demandes dérivées dû à la présence d'enfants) et que la distance à l'école soit un des facteurs influençant le choix du lieu de résidence.

présentons nos attentes quant à l'effet de ces différentes caractéristiques sur la probabilité de participer au marché du travail, sur la probabilité de faire garder ses enfants d'âge préscolaire et sur le choix d'un mode de garde. Nous discutons de l'effet de chacune de ces caractéristiques prises séparément. Par exemple, lorsque nous discutons de l'effet de la scolarité de la femme, nous le faisons à niveau de revenu de travail donné, négligeant ainsi le lien entre ces deux variables.

Nombre d'enfants

La présence d'enfants a une incidence sur les activités de la femme et, en particulier, sur la décision de travailler ou non dans la mesure où justement c'est à elle que revient traditionnellement la responsabilité des enfants. Cette charge familiale est d'autant plus considérable que le nombre d'enfants est élevé rendant ainsi plus coûteuse la participation des mères au marché du travail. L'accroissement du nombre d'enfants, particulièrement du nombre d'enfants d'âge préscolaire, devrait donc diminuer la probabilité que la mère consacre régulièrement une partie de son temps au marché du travail et qu'elle ait recours à un service de garde pendant cette période de temps.[18]

Le nombre d'enfants peut aussi influencer les mères dans le choix d'un mode de garde pour leurs enfants d'âge préscolaire. Lorsqu'une mère doit faire garder plusieurs enfants, la garde à domicile peut s'avérer le mode le plus efficace et le moins coûteux. Ce mode permet à la mère d'éliminer ou de diminuer le temps nécessaire et le coût associé au transport des enfants vers le lieu de garde. Cela sera d'autant plus important si les enfants ne peuvent pas avoir tous accès au même mode de garde.

---

18 Notons que Galarneau (1982) a examiné, à l'aide de données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1977 et de 1979, l'effet du nombre d'enfants par groupe d'âge sur la probabilité qu'une femme participe ou non au marché du travail à temps plein. Utilisant la méthode "probit" et tenant compte de la scolarité de la femme, de celle de son époux, des gains du ménage autres que ceux de la femme, du chômage de l'époux et du lieu de résidence, elle obtient qu'un enfant de 0 à 4 ans réduit de 25 % la probabilité qu'une femme participe au marché du travail (pages 59 et 60).

Age des enfants

Le rôle de la mère dans la satisfaction des besoins des enfants varie avec l'âge de celui-ci. Les femmes québécoises et les mères de jeunes enfants étant d'avis qu'il est souhaitable que ce soit la mère qui s'occupe de l'enfant lorsqu'il est jeune, il ne serait pas surprenant que, comparativement aux mères d'enfant(s) plus âgé(s), la mère d'un enfant très jeune soit moins portée à participer au marché du travail, toutes choses étant égales par ailleurs.[19]

Les divergences de besoins selon l'âge des enfants affectent aussi le choix d'un mode de garde. Ainsi, l'importance de la socialisation pour les enfants de 3 et 4 ans devrait amener les parents à préférer les inscrire dans une garderie ou les faire garder dans une maison privée avec plusieurs autres enfants. L'attention qu'ils souhaitent voir accordée à l'enfant amènerait, par ailleurs, les parents à choisir la garde dans une maison privée (familiale ou autre) pour les enfants âgés de moins de trois ans. Cela implique que les parents d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 2-3 ans

---

19 Notre affirmation quant aux attitudes des femmes québécoises s'appuie sur les données de l'enquête faite par le MAS en 1974 et décrite à la partie I de ce chapitre. 73,9 % des répondants se disent d'accord avec l'énoncé suivant: "Le rôle d'une femme qui a au moins un jeune enfant est de rester à la maison et de s'occuper de son foyer". Notre affirmation quant aux attitudes des mères de jeunes enfants s'appuie, quant à elle, sur les résultats d'une enquête téléphonique du Conseil des affaires sociales et de la famille, faite à l'automne 1980, auprès de 286 mères d'un enfant de moins de 3 mois, résidant dans la région de Montréal ou de Québec. Cette enquête nous apprend que 78,7 % de ces mères préféreraient rester à la maison pendant quelques années avec leur enfant. On note cependant qu'alors que 59,1 % des répondants sont défavorables au travail de la mère si elle a un enfant de moins de 5 ans (67,1 % si elle en a 2), seulement 5,0 % sont défavorables à ce travail si l'enfant est d'âge scolaire (Conseil des affaires sociales et de la famille, 1981, page 8).

choisissent un mode de garde dont le ratio nombre d'employés sur nombre d'enfants s'approche de 1. Par contre, les choix des modes de garde des parents d'enfants un peu plus âgés font que le ratio employés/enfants s'éloigne plus de 1 que dans le premier cas.

Age du chef de famille (de la mère)

L'âge peut servir d'indicateur des attitudes et des goûts d'un individu. Certaines valeurs véhiculées au niveau social, culturel, etc... subissent des modifications plus ou moins importantes au cours des décennies. Ainsi, les femmes de différents groupes d'âge peuvent être plus ou moins incitées à participer au marché du travail[20], à faire garder leurs enfants et peuvent être plus ou moins portées à choisir un mode de garde plutôt qu'un autre.[21] Nos attentes à ce sujet sont cependant incertaines puisqu'on ne sait pas si les valeurs ont assez changé pour que le comportement des femmes varie par catégorie d'âge.

---

20 Selon l'enquête du MAS (1974), le pourcentage de femmes en accord avec l'affirmation qui suit passe de 68,8 % chez les 18 à 24 ans à 69,3 % chez les 25 à 34 ans et à 78,1 % chez les 35 à 44 ans (page 47) ("Le rôle d'une femme qui a un jeune enfant est de rester à la maison et de s'occuper de son foyer").

21 Selon l'enquête du MAS (1974), 42,2 % des femmes de 18 à 24 ans qui font garder leurs enfants privilégient la garderie comme lieu de garde d'un enfant de 3 ans. Ce pourcentage est de 37,1 % chez les 25-34 ans et de 31,2 % chez les 35-44 ans (page 63).

Scolarité du chef de famille (de la mère)

Pour s'assurer de rentabiliser leurs investissements en éducation et éviter l'obsolescence prématurée du capital humain acquis, les femmes plus scolarisées obtiennent davantage de bénéfices à participer à des activités sur le marché du travail que les autres, toutes choses étant égales par ailleurs. Par le fait même, la probabilité qu'elles aient besoin d'un service de garde est supérieure dans leur cas aux individus moins scolarisés.

La scolarisation permet aussi aux femmes d'obtenir plus facilement de l'information sur les modes de garde, sur la quantité et les caractéristiques des services qu'on y offre ainsi que sur l'adéquation entre ces services et sur les besoins de leurs enfants. La détermination des bénéfices des divers modes de garde est donc d'autant plus précisée que le niveau de scolarité de la mère s'accroît. Ceci nous permet de croire que, toutes choses étant égales par ailleurs (préférences, revenus, ...), les femmes plus scolarisées feront un choix plus approprié. On doit cependant noter que les femmes plus scolarisées préfèrent que leurs enfants fréquentent la garderie, et même "l'école maternelle" à l'âge de 3 ou 4 ans lorsqu'on les compare aux femmes moins scolarisées.[22]

---

22 Selon l'enquête du MAS (1974), le lieu idéal de garde d'un enfant de 3 ans est la garderie pour 32,1 % des femmes ayant une scolarité primaire, pour 35,7 % de celles ayant une scolarité secondaire et pour 44,7 % des femmes ayant une scolarité universitaire (page 64). De plus, aux questions suivantes: "Croyez-vous qu'il est bon pour un enfant de 3(4) ans d'aller à l'école maternelle, à plein temps?", la réponse "bon" varie comme suit selon la scolarité de la mère:

	Scolarité de la mère		
Age de l'enfant	Primaire	Secondaire	Universitaire
3 ans	7,6 %	11,2 %	23,4 %
4 ans	16,2	26,0	38,3

Revenus de travail du chef de famille (de la mère)

Le revenu espéré d'une participation au marché du travail est un des facteurs importants de la décision d'être ou de ne pas être actif sur ce marché. La probabilité d'y participer sera d'autant plus élevée que le revenu le sera aussi. Cela s'explique par l'accroissement du coût d'opportunité à ne pas s'intégrer au marché du travail, coût d'opportunité qui réflète la perte de revenus.

Si la décision de participer au marché du travail est prise par une femme ayant des enfants d'âge préscolaire, cette femme devra se faire remplacer par une personne-ressource ou un groupe de personnes-ressources pour veiller à la garde de ses enfants. Comme il s'agit d'une demande indirecte provenant de la décision de participer ou non au marché du travail, on peut s'attendre à ce qu'une augmentation des revenus de travail accroisse la probabilité de faire garder ses enfants d'âge préscolaire.

Au Québec, certaines garderies (la plupart de celles sans but lucratif) profitent de subventions accordées par le gouvernement provincial. Ces subventions défraient une partie des coûts de la garderie. Le prix de la garde par enfant se détermine donc alors à partir des coûts qui ne sont pas comblés par les subventions; ce prix est normalement inférieur au prix qui serait demandé aux parents s'il n'y avait pas de subventions. En sus des subventions aux garderies, il existe également des subventions aux usagers des modes reconnus.[23]

---

23 Soit les garderies et les familles de garde. Notons, qu'en 1981, les places en modes reconnus se retrouvent à plus de 90 % dans les garderies.

En effet, au Québec, il est possible aux usagers à bas revenus des modes reconnus de jouir d'une exonération partielle des frais de garde. Cette mesure gouvernementale diminue le coût relatif de ce mode et favorise ainsi une utilisation accrue des garderies par les bas salariés. Les deux types de subventions peuvent donc inciter les parents à choisir ce mode, toutes choses étant égales par ailleurs.

De plus, les utilisateurs des modes de garde reconnus obtiennent plus facilement une attestation des dépenses effectuées pour la garde de leurs enfants, dépenses qui servent à réduire leur revenu imposable, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial.[24] Comme la garde hors garderie est peu réglementée, les fournisseurs de ce type de service de garde n'ont pas besoin en pratique de permis et n'émettent pas nécessairement de formules attestant le montant dépensé par les parents pour la garde de leurs enfants car ils peuvent vouloir cacher au fisc, en partie ou en tout, les revenus que cela leur procure. Tout comme pour les subventions, l'attestation des dépenses effectuées pour la garde des enfants réduit le coût réel de garde; les mères devraient donc d'autant plus préférer les garderies qu'elles retirent un avantage fiscal important de cette déduction, ce qui est le cas lorsque leur revenu est élevé. Cependant, un prix moins élevé peut compenser, en partie ou en tout, pour l'absence de cet avantage fiscal. Rappelons que l'étude de Johnson (1977) démontre à ce propos que ce sont autant les familles à bas revenus que celles à hauts revenus qui utilisent les modes de garde institutionnels comme les garderies. Les familles à revenus moyens préfèrent, quant à elles, la garde assurée par une personne qui a un certain lien de parenté avec la famille.

---

24 Jusqu'à un certain minimum.

Présence du conjoint

Dans la famille monoparentale, le chef de famille est plus susceptible de participer au marché du travail s'il est le seul à subvenir aux besoins de la famille (en l'absence de transferts). Il est, par le fait même, plus susceptible de faire garder ses enfants que le chef de famille dont le conjoint participe au revenu familial ou garde les enfants. En pratique, l'existence de paiements de transferts réduit cette exigence de travail.

La présence ou l'absence d'un conjoint peut, par ailleurs, affecter le choix d'un mode de garde et ce, de deux manières. Premièrement, à cause du désavantage économique de la famille monoparentale comparativement aux familles comprenant le père et la mère et surtout aux familles à deux revenus, le coût des modes de garde est une contrainte beaucoup plus importante.[25] L'absence d'un conjoint limite donc les choix possibles. Deuxièmement, pour des familles monoparentales, la probabilité qu'un parent ou qu'une connaissance garde les enfants est réduite puisque le nombre de parents et de connaissances est, en règle générale, plus restreint dans leurs cas que dans le cas des familles biparentales.

Scolarité du conjoint

La scolarité du conjoint peut affecter de deux manières la probabilité que la femme participe au marché du travail et qu'elle utilise des services de garde pour ses enfants d'âge préscolaire. Premièrement, en tant qu'indicateur des revenus de travail du conjoint, cette variable évalue la nécessité, au niveau financier, pour le ménage que la femme participe au marché du travail. On s'attend à ce que plus les revenus de

---

25 Les revenus plus bas des familles monoparentales peuvent les amener à utiliser davantage la garderie vu leur accès à l'exonération financière.

travail du conjoint seront élevés, plus la probabilité que la femme participe au marché du travail sera faible, toutes choses étant égales par ailleurs. Deuxièmement, en tant qu'indicateur des goûts et des attitudes du conjoint, il est possible que les conjoints les plus scolarisés acceptent et même favorisent davantage la participation des femmes au marché du travail que les moins scolarisés. Il serait donc plus probable que les femmes, dont le conjoint est fortement scolarisé, participent au marché du travail et fassent garder leurs enfants.

Comme la scolarité du conjoint peut capter deux effets qui sont contraires, nous sommes donc incertains du résultat. Nous sommes également incertains de son effet sur le choix d'un mode de garde, tout comme c'était le cas pour la scolarité de la mère.

Diversité et disponibilité des modes de garde

Rien en pratique ne garantit l'offre des divers modes de garde dans une région donnée. La disponibilité d'un mode n'est donc pas assurée. En règle générale, on peut s'attendre à ce que la diversité des modes de garde soit plus grande dans les milieux urbains que ruraux.

De plus, le contrôle et la réglementation des modes reconnus obligent leurs dirigeants à répondre à certaines normes notamment en ce qui concerne le nombre d'enfants que chaque institution peut acueillir. Ces normes sont autant de contraintes face au mode de garde désiré et au mode de garde choisi. L'accessibilité aux diverses ressources en matière de garde affecte donc le choix d'un mode de garde.

Conclusion

Notre revue de la littérature nous a permis de constater que la décision de faire garder ses jeunes enfants et le choix d'un mode de garde particulier semble dépendre des caractéristiques individuelles. La théorie économique, quant à elle, nous indique que ces décisions dépendent des bénéfices nets qu'on peut en retirer et que ces bénéfices sont reliés aux caractéristiques individuelles. Nous avons donc développé un cadre d'analyse qui nous permet de prédire l'effet de caractéristiques individuelles telles la scolarité ou le statut d'emploi sur le choix de participer au marché du travail, de faire ou non garder ses enfants et sur le choix d'un mode de garde. Nous utilisons ce cadre théorique aux chapitres 3, 4 et 5. Auparavant, nous présentons au chapitre 2 les données et méthodes statistiques utilisées dans cette étude.

CHAPITRE 2

Données, informations manquantes et méthode d'analyse multivariée

Ce chapitre comprend trois parties. Dans la première partie, nous présentons les données de l'enquête sur les services de garde et les variables utilisées dans l'analyse multivariée. Nous parlons ensuite des informations manquantes à cette enquête. Finalement, dans la troisième partie, nous décrivons sommairement les méthodes d'analyse multivariée que nous utiliserons.

2.1 Données, concepts et variables

La source d'informations dont nous disposons provient d'une enquête réalisée par Statistique Canada en février 1981. Cette enquête a été effectuée dans le cadre de l'enquête sur la population active qui s'adresse aux individus résidant au Canada et ayant au moins 15 ans, à l'exception des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-ouest, des personnes vivant dans des réserves indiennes, des membres permanents des Forces armées et des pensionnaires d'institutions. Un tiers des ménages de l'échantillon de l'enquête sur la population active a reçu un questionnaire supplémentaire portant sur la garde des enfants.

Cette enquête est la plus récente à l'échelle du Canada et aussi du Québec.[1] Elle visait prioritairement à obtenir des renseignements sur:

---

1 Les services de garde à l'enfance ont déjà fait l'objet d'une brève enquête réalisée par Statistique Canada en 1973. La publication à ce sujet présente presque essentiellement des résultats pour l'ensemble du Canada (Source: La population active, S.C., 71-001. septembre 1975).

- le mode de garde utilisé
- le coût de la garde
- le nombre d'heures de garde par semaine
- les principales raisons pour lesquelles le mode de garde actuel a été choisi
- les changements souhaités par rapport au mode de garde utilisé

Pour ce faire, les répondants devaient remplir un questionnaire pour chaque enfant âgé de 14 ans et moins. Ce questionnaire sur la garde se divisait en trois parties. La première partie concernait la garde des enfants d'âge préscolaire; la deuxième partie la garde des enfants d'âge scolaire et la troisième partie contenait des questions sur certaines opinions des parents à l'égard du mode de garde utilisé.

A partir de ce questionnaire, Statistique Canada a composé deux fichiers de données. Le premier fichier (ENFANT) nous permet d'obtenir des estimations relatives aux enfants (ex.: nombre d'enfants par mode de garde, coût moyen par mode de garde d'un enfant, ...)[2] alors que des estimations relatives aux parents (ex.: coût total moyen de la garde des enfants par famille, nombre d'enfants dans la famille) s'obtiennent du deuxième fichier (FAMILLE).

---

2 Le coût usuel de la garderie par semaine représente le montant versé directement à la garderie pour la garde de l'enfant, sans compter les subventions gouvernementales. Le coût de la prématernelle ou de la maternelle a été supposé égal à zéro. Ceci est une hypothèse mal fondée car ce mode de garde comprend non seulement les établissements publics d'enseignement mais aussi les établissements privés d'enseignement.

Aux fins de l'enquête, quatre modes de garde ont été retenus: prématernelle et maternelle, garderie, garde à la maison par une personne autre que les parents et garde dans une autre maison privée. Dans les instructions données aux enquêteurs,[3] on précise comme suit ce que chaque mode de garde englobe. La prématernelle ou la maternelle est une classe ou une école qui fait normalement partie du système scolaire provincial menant à la première année et qui est destinée aux enfants de quatre ou cinq ans. Cette catégorie comprend également les établissements privés d'enseignement qui offrent des programmes préscolaires, comme les écoles Montessori. La garderie accueille habituellement 5 enfants ou plus pendant une partie ou la totalité de la journée.[4] Elle est habituellement subventionnée par le gouvernement et n'est généralement pas située dans un logement privé. Tout enfant qui se fait garder, sur une base régulière,[5] dans le milieu familial par une personne autre que ses parents est classé comme fréquentant le troisième mode de garde. La condition de "régularité" est aussi nécessaire pour la garde dans un domicile autre que la maison familiale.

---

3 "Enquête sur la garde des enfants 0281", Statistique Canada, Ottawa, mimeo, 1981.

4 Notons qu'au Québec, la loi définit comme garderie un établissement accueillant 10 enfants ou plus. Tout groupe de 1 à 9 enfants est considéré comme gardé en milieu familial.

5 Cela exclut la garde isolée ou sporadique, par exemple, la garde effectuée une ou deux fois par mois.

En règle générale, les prématernelles accueillent des enfants de 4 ans et les maternelles accueillent des enfants de 5 ans.[6] Il ressort cependant de l'examen de nos données que des enfants âgés de 1 à 3 ans sont classés comme fréquentant ces modes de garde. Ceci s'explique sans doute par le fait que dans le mode de garde "prématernelle et maternelle", on inclut également les écoles privées d'enseignement, comme les écoles Montessori, qui accueillent des enfants de moins de 4 ans. Pour fins d'analyse, nous avons reclassé ces enfants comme des utilisateurs de garderies. De plus, les enfants de 4 ans classés comme fréquentant la prématernelle et la maternelle ont été reclassés comme fréquentant les garderies vu leur faible nombre.

La maternelle est souvent vue comme un service éducatif qui prépare les enfants à leur entrée dans le milieu scolaire: cela se réflète dans leur mode de prestations (commissions scolaires) et leur coût (gratuité). Elles ne sont donc pas comparables aux autres modes de garde. Pour fins d'analyse, nous étudierons donc uniquement les enfants de 0 à 4 ans qui sont au nombre de 677 dans notre échantillon, ce qui nous donne une population (pondérée) de 496 517 enfants. Nous présentons cependant à l'annexe C quelques résultats sur les enfants de cinq ans, dont les trois-quart sont inscrits à la maternelle.[7] Notons ici que la taille de notre échantillon d'enfants de 0 à 4 ans n'est pas très grande et qu'elle le sera d'autant moins aux chapitres 4 et 5 où nous examinons uniquement les enfants gardés, soit moins de 350. Ceci aura pour effet de restreindre dans certains cas la portée de nos analyses.

---

6 Au Québec en 1980-1981, plus de 95 % des enfants de 5 ans (révolus au 30 septembre) fréquentent la maternelle bien que cela ne soit pas obligatoire. Par contre, la prématernelle n'est fréquentée que par environ 10 % des enfants de 4 ans. Ceci s'explique par le fait que l'on retrouve les prématernelles seulement dans certains milieux et que les commissions scolaires n'ont pas l'obligation, contrairement au cas de la maternelle, d'offrir de tels services.

7 Ce pourcentage peut sembler bas. Cependant, rappelons qu'il faut avoir 5 ans au 30 septembre pour fréquenter la maternelle publique.

Nous présentons maintenant les variables retenues en commençant par les variables à expliquer (dépendantes). Elles sont construites comme suit:[8]

. Participer au marché du travail

Si le chef de famille, en pratique la mère,[9] était employé pendant la semaine de référence de l'enquête, la variable "participer au marché du travail" prend la valeur 1 et la valeur 0 s'il était non employé ou inactif.

. Garder

La variable "garder" prend la valeur 1 quand l'enfant s'est fait garder dans l'un des modes de garde recensé dans l'enquête pendant la semaine de référence et la valeur 0 s'il est gardé par sa mère ou son père.

. Heures de garde

Cette variable résulte de l'addition du nombre d'heures usuelles pendant lesquelles un enfant se fait garder dans une garderie, à la maison par une personne autre que ses parents et dans une

---

8 On trouve à l'annexe A une description précise de ces variables. On y précise les codes de réponse, les numéros de question de l'enquête et la position des variables sur la bande de microdonnées. On y retrouve également le nombre de cas (pondérés et non pondérés) retenus dans chacun de nos tableaux.

9 Pour 99,5 % des enfants d'âge préscolaire de notre échantillon, c'est la mère qui est déclarée "chef de famille".

autre maison privée. Nous ne retenons que les enfants gardés au moins une heure par semaine.

. Mode de garde

Parmi les 293 enfants d'âge préscolaire (0 à 4 ans) qui se font garder par une personne autre que l'un des deux parents, 32 enfants étaient inscrits à plus d'un mode de garde. Comme les facteurs qui affectent le choix d'un mode de garde peuvent différer selon que le choix porte sur le principal mode de garde ou sur des modes de garde secondaires, il est important, dans notre analyse, de ne prendre en considération que le mode de garde principal.

Pour distinguer le mode de garde principal des autres services de garde, nous nous sommes servis du nombre usuel d'heures de garde par semaine, le mode de garde le plus fréquenté par un enfant étant considéré comme son mode de garde principal. En procédant ainsi, nous avons réussi à classifier 27 des 32 enfants parmi les trois modes de garde: garderie, garde à la maison familiale et garde dans une autre maison privée. Les 5 autres enfants sont exclus de notre analyse du choix du mode de garde, car la durée de la garde était égale dans au moins deux modes de garde.

A partir de cette définition du mode unique ou principal, nous avons composé deux variables dépendantes. La première est "garderie" qui prend la valeur 1 quand l'enfant va à la garderie et 0 quand il se fait garder dans une maison familiale ou privée. La deuxième variable, appelée "familiale" prend la valeur 1 lorsque l'enfant est gardé chez lui et 0 lorsque la garde s'effectue dans une autre maison privée.

- Parenté

La valeur 1 est attribuée à cette variable lorsque l'enfant est gardé par un membre de la famille (autre que le père ou la mère), chez lui ou dans une autre maison privée. Dans le cas contraire, la variable prend la valeur 0.

Passons maintenant aux variables indépendantes.[10]

- Age de l'enfant

Cette variable se compose de 5 catégories: enfants âgés de moins de 1 an, enfants ayant respectivement 1 an, 2 ans, 3 ans et 4 ans. La catégorie de référence[11] de cette variable polytomique varie selon le groupe d'enfants qu'on analyse. Lorsqu'on étudie les enfants âgés de 2 à 4 ans, on omettra les enfants de 2 ans et lorsqu'on étudie les enfants de 0 et 1 an ou de 0 à 4 ans inclusivement, on omettra les enfants de moins d'un an.

- Nombre d'enfants de 14 ans et moins

Le nombre total d'enfants dans la famille provient de l'addition de quatre variables: nombre d'enfants de moins de 3 ans, nombre d'enfants âgés de 3 à 6 ans, nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans et nombre d'enfants âgés de 12 à 14 ans. Cette variable est utilisée sous forme continue dans les analyses multivariées.

---

10 Nous n'avons pas retenu la variable "présence d'un conjoint", puisque selon nos résultats préliminaires, cette variable n'avait pas d'effet sur les variables dépendantes.

11 Le terme "catégorie de référence" est utilisé lors de la description des variables indépendantes dichotomiques et polytomiques. Il désigne la catégorie servant de base aux comparaisons lors des analyses multivariées. Le choix de la catégorie de référence est arbitraire et n'influence pas les résultats.

- Scolarité du chef de famille (de la mère)

Cette variable a été prise telle quelle dans l'enquête. Elle se divise en 5 catégories: aucune scolarité ou scolarité élémentaire, secondaire, postsecondaire sans diplôme, postsecondaire avec diplôme et universitaire. Pour cette variable polytomique, la catégorie de référence retenue est "aucune scolarité ou scolarité élémentaire".

- Statut d'emploi du chef de famille (de la mère)

Cette variable est de nature polytomique. Nous avons identifié 4 types de statut d'emploi, soit les employés à temps plein, les employés à temps partiel, les individus actifs sur le marché du travail mais sans emploi et les individus non actifs sur le marché du travail. Les employés à temps plein forment la catégorie de référence.

Cette variable "statut d'emploi du chef de famille" a été composée à partir de deux types d'information: le statut sur le marché du travail et le nombre d'heures usuellement travaillées par le chef de famille. Pour être considéré comme un employé à temps plein, le chef de famille devait avoir déclaré qu'il détenait un emploi et qu'il travaillait usuellement au moins 30 heures par semaine. Le chef de famille qui travaillait usuellement moins de 30 heures par semaine était classé parmi les employés à temps partiel. Les deux autres catégories formant la variable "statut d'emploi du chef de famille", soit les non employés et les inactifs, viennent directement du premier type d'information.

- Age du chef de famille (de la mère)

Cette variable nous est présentée dans l'enquête par groupe d'âge. Pour fins d'analyse, l'information disponible (en 9 groupes) a été regroupée pour créer une variable polytomique à 4 catégories: 15 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et les 45 ans et plus. Nous retenons comme catégorie de référence les "15 à 24 ans".

- Scolarité du conjoint

Elle se compose des mêmes catégories que la variable "scolarité du chef de famille" et elle a la même catégorie de référence (aucune scolarité ou scolarité élémentaire).

- Revenu du ménage

. L'information sur le revenu du ménage nous a été fournie divisée en 9 classes. Nous avons procédé à certaines modifications pour n'obtenir que 6 catégories soit: revenu de moins de 9 000 $, de 9 000 $ à 14 999 $, de 15 000 $ à 19 999 $, de 20 000 $ à 24 999 $, de 25 000 $ à 34 999 $ et de 35 000 $ et plus: les enfants dont les mères ont des revenus non déclarés sont exclus de l'analyse lorsque cette variable est présente.[12] La catégorie de référence de cette variable polytomique est "revenu de moins de 9 000 $".

---

12 Lors d'analyses multivariées ne faisant pas appel à cette variable, les répondants ayant un "revenu non déclaré" sont alors inclus (tableau 3-2 et 3-4 par exemple). De plus, dans les tableaux descriptifs, ces répondants sont inclus.

2.2 Les informations manquantes

L'enquête sur les services de garde à l'enfance ne nous fournit pas toutes les informations désirées. C'est le cas notamment pour le revenu de travail de la mère et le lieu de résidence (urbain/rural). L'absence de données sur le revenu de la mère est un moindre mal puisque nous détenons de l'information sur une variable qui est fortement corrélée avec le revenu soit le niveau de scolarité. L'effet que nous obtiendrons pour cette variable sur la décision de faire garder ses enfants d'âge préscolaire et sur le choix du mode de garde captera donc en partie l'effet du revenu de travail. Par contre, le lieu de résidence qui détermine en partie la disponibilité de divers services de garde ne pouvait être évalué. De plus, on n'identifie pas spécifiquement l'utilisation des services de garde, relié au fait que la mère travaille ce qui aurait été préférable.

Le premier fichier de données (ENFANT) ne contient pas d'information sur le nombre d'enfants par famille qui est, si on se réfère à notre revue de la littérature, un facteur très important dans le choix d'un mode de garde et, fort probablement, aussi dans la décision de faire garder ses enfants. L'absence d'une telle variable aurait réduit le pouvoir explicatif de notre modèle. Nous avons donc choisi de créer un autre fichier de données qui comprend l'ensemble des données du fichier ENFANT auquel nous avons ajouté des informations, provenant du fichier FAMILLE, sur le nombre d'enfants dans la famille.

Cet appariement des fichiers s'est fait par la détermination d'une paire d'identificateurs (chacun composé de deux éléments d'identification) nous permettant de relier les données sur la famille à celles de l'enfant.

Le premier élément d'identification est le poids[13] attaché à l'enfant et à sa famille. Le deuxième élément d'identification a été construit à l'aide des informations sur le type d'habitation, la scolarité du chef de famille, l'occupation du chef de famille, le secteur industriel du chef de famille, la scolarité du conjoint et le revenu de ménage que l'on retrouve dans les deux fichiers originaux. C'est ce fichier combiné que nous avons utilisé pour effectuer toutes nos analyses statistiques.

2.3 Les méthodes d'analyse multivariée

Dans notre cadre d'analyse, nous avons supposé l'existence d'un lien entre diverses caractéristiques individuelles: le nombre et l'âge des enfants (variables indépendantes) et la participation au marché du travail, la demande d'un service de garde et le choix d'un mode de garde (variables dépendantes pour une équation donnée). De façon générale, la relation entre nos variables indépendantes et l'une ou l'autre des variables dépendantes peut s'exprimer comme suit:

G: fonction (A, E, R, C, E_C, N, A_E)

G: représente soit la participation ou non au marché du travail, soit la demande ou non d'un service de garde ou encore le nombre d'heures de garde

A: âge de la mère

E: scolarité de la mère

R: revenu de travail de la mère

C: présence d'un conjoint

E_C: scolarité du conjoint

---

13 Calculé par Statistique Canada.

N: nombre d'enfants

A_E: âge des enfants

Cette fonction est trop générale pour qu'on puisse cependant l'utiliser pour déterminer le lien exact entre nos variables indépendantes et notre variable dépendante. Pour ce faire, il nous faut spécifier la forme fonctionnelle exacte (linéaire, quadratique, ...) retenue. Dans cette étude, nous utiliserons une forme fonctionnelle linéaire telle que:

$$G = \beta_1 + \beta_2 A + \beta_3 E + \beta_4 R + \beta_5 E + \beta_6 E_C + \beta_7 N + \beta_8 A_E$$

L'effet net de chacune des caractéristiques sur la variable dépendante nous est donné par les valeurs de β_1 à β_8. Il nous faut donc calculer la valeur de ces coefficients. Les méthodes d'estimation que nous pouvons utiliser diffèrent selon la nature de la variable dépendante (continue ou dichotomique). De façon générale, on peut comprendre leur fonctionnement à l'aide de l'exemple qui suit. Supposons que le nombre d'heures de garde des enfants s'explique uniquement par le nombre d'heures travaillées par leurs mères. Nous pouvons alors représenter chaque enfant (chaque observation) sur un graphique à deux dimensions: le nombre d'heures travaillées et le nombre d'heures de garde.

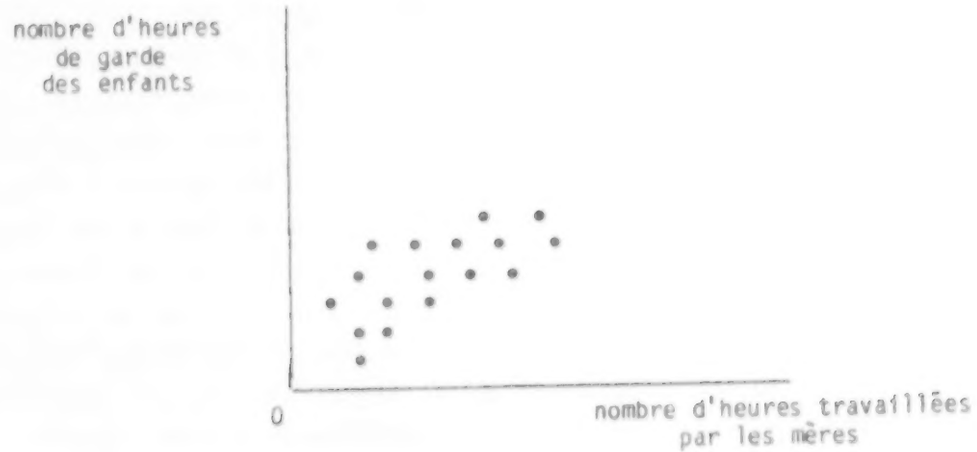

L'examen de ce graphique nous indique qu'une relation positive existe entre le nombre d'heures travaillées et le nombre d'heures de garde. Pour obtenir les paramètres exacts de cette relation, l'ordonnée à l'origine et la pente, soit β_1 et β_8 ($\beta_2 = \beta_3 = \beta_4 = \beta_5 = \beta_6 = \beta_7$ égalant zéro dans cet exemple), nous ajustons une droite parmi le nuage de points de façon à ce que la somme des distances verticales au carré entre les points et la droite soit minimisée. Le degré d'ajustement d'une équation donnée par rapport au nuage de points est fourni par la statistique "R^2" qui peut prendre des valeurs allant de 0 à 1. Plus R^2 s'approche de 1, plus l'ajustement entre l'équation et le nuage de points est bon. Cette statistique nous indique aussi quelle est la part de la variance des heures de garde pour chaque enfant qui est expliquée par l'équation.[14] Nous considérons que, dans une étude en coupe instantanée,[15] un R^2 de 0,1 est acceptable. Lorsque plus d'une variable explicative affecte le comportement d'une variable dépendante, c'est un plan (2 variables) ou un hyperplan (3 variables et plus) que l'on ajuste selon le même principe dans un nuage multidimensionnel de points.

---

14 Notons que le pseudo R^2 rapporté lors des analyses probit donne seulement une indication quant au degré d'ajustement de l'équation et ne représente pas la part de la variance qui est expliquée par l'équation.

15 Etude d'un comportement à un moment précis.

Nous utiliserons également dans cette étude un autre critère statistique, soit le niveau de significativité des coefficients. Cet indicateur, établi à l'aide de la statistique t de Student, nous permet de déterminer si une variable indépendante a un effet différent ou non de zéro sur une variable dépendante. Donc, la valeur zéro associée à une variable indépendante dans un tableau de résultats présenté dans le texte indique que cette variable n'a pas d'effet significatif sur la variable dépendante.[16]

Dans notre étude, les variables dépendantes "participer au marché du travail ou pas" et "faire garder ses enfants ou pas" sont de nature dichotomique. Ces variables dépendantes ne peuvent prendre que les valeurs 0 et 1; les erreurs résiduelles ne suivent donc pas une distribution dite normale. Nous avons donc choisi, dans ces cas, d'utiliser le probit[17] comme méthode d'estimation. La méthode probit transforme le modèle initial en une fonction de distribution cumulative normale et estime cette fonction non linéaire par la méthode du maximum de vraisemblance.[18] Cela nous permet d'obtenir des coefficients qui sont convergents asymptotiquement, c'est-à-dire non biaisés pour de grands échantillons.

---

16 A l'annexe B, nous rapportons tous les coefficients et les statistiques-t qui leurs sont associés. Notons que nous avons calculé ces statistiques-t en négligeant le fait que nous utilisons un échantillon stratifié multiple en grappe.

17 Nous utilisons la méthode probit disponible sur le C.ber de l'Université de Montréal (Package Prolo).

18 Le lecteur voulant en savoir davantage sur le probit peut se référer à Principles of Econometrics, par Henri Theil, 1971, pages 628 à 632.

Les coefficients que nous désirons obtenir doivent nous indiquer de combien varie la probabilité que la variable dépendante prenne la valeur 1 lorsqu'un événement se produit. Les coefficients obtenus de la méthode probit ne nous donnent pas directement ce résultat et ne sont pas interprétables. Nous devons donc leur faire subir certaines transformations.[19] Pour une variable indépendante continue, la différentielle de probabilité obtenue de ces transformations nous indique de combien varie la probabilité, par exemple, de participer au marché du travail lorsque la valeur prise par cette variable explicative varie d'une unité. Pour une variable indépendante dichotomique ou polytomique, la différentielle de probabilité indique de combien varie la probabilité de participer au marché du travail si l'événement représenté par cette variable se produit.

L'effet des caractéristiques individuelles sur le nombre d'heures de garde peut, quant à lui, s'estimer par la méthode des moindres carrés ordinaires.[20] Cette méthode s'applique lorsqu'on peut supposer entre autres, la normalité de la distribution des erreurs résiduelles du modèle.[21] Dans ce cas, le coefficient d'une variable indépendante continue indique de combien varie le nombre d'heures de garde lorsque cette variable varie d'une unité. Quant à une variable indépendante dichotomique ou polytomique, son coefficient indique de combien varie le nombre d'heures de garde si l'événement représenté par cette variable se produit.

---

19 Les coefficients obtenus avant les transformations sont rapportés à l'annexe B.

20 Nous avons procédé à l'estimation par moindres carrés ordinaires à l'aide du programme S.P.S.S. tel que disponible sur le Cyber de l'Université de Montréal.

21 Pour des renseignements supplémentaires, le lecteur intéressé put se référer à Econometrics de Maddala (1977).

Ceci termine notre présentation des données et des méthodes statistiques utilisées dans cette étude. Nous les utiliserons aux chapitres 3, 4 et 5 pour vérifier la validité des prévisions de notre cadre d'analyse.

CHAPITRE 3

Choix de travailler et besoin de garde

Ce chapitre a pour but de nous faire connaître comment la composition familiale, les caractéristiques individuelles de la mère et de son conjoint affectent la décision de la mère de participer au marché du travail et de faire garder son ou ses enfants d'âge préscolaire. Dans un premier temps, nous examinerons, à l'aide de tableaux croisés (analyse descriptive), les effets bruts de ces facteurs. Puis, dans un deuxième temps, nous présenterons les résultats des analyses multivariées faites à l'aide de la méthode probit pour connaître l'effet de chaque facteur pris individuellement sur la probabilité que la mère participe au marché du travail et sur la probabilité qu'elle fasse garder son ou ses enfants. Nous comparerons alors les effets bruts et nets des divers facteurs.

3.1 L'analyse descriptive du choix de travailler et de faire garder ses enfants

Dans le cadre d'analyse, nous avons évoqué la possibilité que la décision de participer au marché du travail de la mère et la décision de faire garder des enfants d'âge préscolaire soit affectée par l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants, le revenu de travail de la mère, le niveau de scolarité de la mère, l'âge de la mère, la présence du conjoint, la scolarité du conjoint et le lieu de résidence. Etant donné l'information que l'on retrouve dans les données disponibles, nous devons nous contenter d'étudier l'effet de six facteurs: l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants de 14 ans et moins, l'âge de la mère, la scolarité de la mère, la scolarité du conjoint et le statut d'emploi de la mère. Nous examinons, dans un premier temps, les résultats obtenus de l'analyse descriptive. Cette analyse bivariée nous donne l'effet brut de chacun des facteurs, soit l'effet de ce facteur en ne neutralisant pas pour l'effet des autres facteurs. Notons que, pour procéder à cette analyse, nous avons utilisé un ensemble de poids qui rendent notre échantillon représentatif de l'ensemble des mères québécoises ayant des enfants d'âge préscolaire.

Certains chiffres ou pourcentages ne seront pas rapportés afin d'assurer la validité statistique de nos résultats et de respecter les règles de confidentialité de Statistique Canada. Aux tableaux 3-1 et 3-2, nous présentons des résultats sur la décision de travailler et la décision de faire garder tous les enfants de 0 à 4 ans, les enfants de 0 à 1 an et les enfants de 2 à 4 ans séparément car nous nous attendons à ce que le comportement des mères diffère selon l'âge de leurs enfants. Nous discuterons simultanément de la décision de travailler ou non et de la décision de recourir ou non à la garde, vu le lien existant entre elles.

Age de l'enfant

Aux tableaux 3-1 et 3-2, on remarque premièrement pour l'ensemble des enfants de moins de cinq ans que, lorsque l'enfant est âgé de moins de 1 an, la mère est moins sujette à travailler et à faire garder son enfant. Ce sont les mères, qui ont des enfants de 3 ans, qui proportionnellement travaillent le plus souvent. Elles sont suivies, dans l'ordre, par les mères avec un enfant de 1 an, par les mères dont l'enfant a 2 ans et par les mères dont l'enfant a 4 ans. Il n'existe toutefois que peu de différence de pourcentage (2,2 %) entre les mères ayant un enfant de 1, 2 ou 4 ans. Comparativement, ce sont les enfants de 4 ans qui se font le plus garder, suivis par ordre décroissant des enfants de 2 ans, de 3 ans et de 1 an. Ainsi, les enfants les plus jeunes (0 et 1 an) se font proportionnellement moins garder que les enfants âgés d'au moins 2 ans, ce qui est en accord avec nos attentes. Toutefois, les enfants de 3 ans se retrouvent en moins grand nombre dans les services de garde que les enfants de 2 ans et de 4 ans. Une explication possible de ce résultat résiderait dans la présence, plus fréquente à cet âge, d'un nouveau-né (1 an et moins) dans la famille ce qui a pour effet d'inciter la mère à assumer elle-même, lorsqu'elle ne travaille pas, la garde de ses enfants y compris celui de 3 ans.

Tableau 3-1

Décision de travailler, mères[1] d'enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans
Québec, 1981, rang et pourcentage

Caractéristiques	0 - 4 ans Rang[2]	0 - 4 ans %[3]	0 - 1 an Rang[2]	0 - 1 an %[3]	2 - 4 ans Rang[2]	2 - 4 ans %[3]
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Âge de l'enfant						
0 an	5	32,0	2	32,0	n.a.	n.a.
1 an	2	38,9	1	38,9	n.a.	n.a.
2 ans	3	37,4	n.a.	n.a.	2	37,4
3 ans	1	40,9	n.a.	n.a.	1	40,9
4 ans	4	36,7	n.a.	n.a.	3	36,7
Nombre d'enfants de 14 ans et moins						
1 enfant	1	49,4	1	46,2	1	55,5
2 enfants	2	34,8	2	-	2	36,5
3 enfants et plus	3	-	3	-	3	-
Âge de la mère						
15 à 24 ans	3	-	3	-	3	-
25 à 34 ans	1	39,5	1	39,4	2	39,6
35 à 44 ans	2	-	2	-	1	-
Scolarité de la mère						
- aucune ou élémentaire	5	-	5	-	5	-
- secondaire	4	30,1	4	30,3	4	29,9
- postsecondaire sans diplôme	3	-	2	-	3	-
- postsecondaire avec diplôme	2	53,7	3	-	2	61,6
- universitaire	1	71,1	1	-	1	-
Scolarité du conjoint						
- aucune ou élémentaire	4	31,1	4	-	5	-
- secondaire	3	35,0	3	34,5	4	35,4
- postsecondaire sans diplôme	2	-	2	-	2	-
- postsecondaire avec diplôme	5	-	5	-	3	-
- universitaire	1	55,5	1	-	1	-

Sources: M27PAFP, pages 4, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 19, 20; M27PANB, pages 15, 18, 21.

n.a.: ne s'applique pas

1 Comme nous utilisons des données "enfants" pour nos calculs une mère ayant deux enfants est comptée deux fois dans l'échantillon.

2 Le rang est calculé pour chaque variable. La caractéristique à laquelle est attachée le pourcentage le plus élevé de femmes travaillant a le rang 1, celles ayant le deuxième pourcentage le plus élevé le rang 2 et ainsi de suite. L'examen des colonnes (1) et (2) à la variable âge de l'enfant permet de bien saisir le calcul du rang.

3 Ce pourcentage nous indique quelle proportion des mères ayant l'une ou l'autre caractéristique travaille. Il n'est rapporté que lorsque le nombre d'observations servant à son calcul est adéquat. Un trait le remplace autrement.

Tableau 3-2
Décision de faire garder, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans
Québec, 1981, rang et pourcentage

Caractéristiques	0 - 4 ans Rang[1]	0 - 4 ans %[2]	0 - 1 an Rang[1]	0 - 1 an %[2]	2 - 4 ans Rang[1]	2 - 4 ans %[2]
Age de l'enfant	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
0 an	5	40,4	2	40,4	n.a.	n.a.
1 an	4	41,7	1	41,7	n.a.	n.a.
2 ans	2	48,0	n.a.	n.a.	2	48,0
3 ans	3	46,3	n.a.	n.a.	3	46,3
4 ans	1	55,3	n.a.	n.a.	1	55,3
Nombre d'enfants de 14 ans et moins						
1 enfant	1	52,3	1	43,7	1	69,0
2 enfants	2	46,2	2	42,6	2	48,0
3 enfants et plus	3	34,4	3	-	3	-
Age de la mère						
15 à 24 ans	3	36,4	2	37,0	3	-
25 à 34 ans	2	48.2	1	43,2	2	51,9
35 à 44 ans	1	48.3	3	-	1	54,8
Scolarité de la mère						
- aucune ou élémentaire	5	-	5	-	5	-
- secondaire	4	41,3	4	37,1	4	44,9
- postsecondaire sans diplôme	3	-	3	-	3	-
- postsecondaire avec diplôme	1	66,7	2	-	1	78,1
- universitaire	2	65,7	1	-	2	
Scolarité du conjoint						
- aucune ou élémentaire	5	-	5	-	5	-
- secondaire	3	46,2	3	42,6	4	49,4
- postsecondaire sans diplôme	1	65,2	1	-	2	-
- postsecondaire avec diplôme	4	46,1	4	-	3	-
- universitaire	2	63,3	2	-	1	73,7
Statut d'emploi de la mère						
- employée à temps plein	1	77,0	1	73,9	1	79,3
- employée à temps partiel	2	68,2	2	65,0	2	-
- non-employée	3	50,5	3	-	3	-
- inactive	4	26,2	4	-	4	30,6

Sources: M27PAFP, pages 4, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 20; M27PANB, pages 15, 18 et 21.

n.a.: ne s'applique pas.

1 Le rang est calculé pour chaque variable. La caractéristique à laquelle est attachée le pourcentage le plus élevé de femmes faisant garder leur enfant a le rang 1, celles ayant le deuxième pourcentage le plus élevé le rang 2 et ainsi de suite. L'examen des colonnes (1) et (2) à la variable âge de l'enfant permet de bien saisir le calcul du rang.

2 Ce pourcentage nous indique quelle proportion des mères ayant l'une ou l'autre caractéristique utilise les services de garde. Il n'est rapporté que lorsque le nombre d'observations servant son calcul est adéquat. Un trait le remplace autrement.

Nombre d'enfants de 14 ans et moins

Ce sont les mères n'ayant qu'un enfant de moins de 15 ans que l'on retrouve en plus grande proportion sur le marché du travail. Ce sont également celles, comme notre cadre d'analyse le suppose, qui utilisent le plus les services de garde. L'accroissement du nombre d'enfants dans la famille semble donc rendre de plus en plus difficile la participation des mères au marché du travail et réduit, par le fait même, l'utilisation des services de garde.

Age de la mère

Des tableaux 3-1 et 3-2, il ressort que ce sont surtout les mères âgées de 15 à 24 ans qui sont les moins susceptibles de travailler (3 derniers rangs sur 3) et de faire garder leurs enfants (2 derniers rangs sur 3). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ceci. Premièrement, celles qui travaillent le font depuis moins longtemps et, n'ayant pas de profil de carrière bien établi, encourent moins de coûts à se retirer du marché du travail. Deuxièmement, il se peut que plusieurs mères âgées de 15 à 24 ans soient plutôt occupées à poursuivre des études qu'à participer au marché du travail. Dans ce cas, il est possible qu'une plus grande flexibilité des horaires d'étude par rapport à ceux du travail permettent au conjoint d'assurer une plus grande part de la garde.

On note également à l'examen des tableaux 3-1 et 3-2 que les mères de 25 à 34 ans sont plus portées à travailler et à faire garder leurs enfants que les mères de 35 à 44 ans lorsqu'elles ont des enfants de 0 à 1 an alors que c'est l'inverse qui se passe lorsqu'elles ont des enfants de 2 à 4 ans.

Scolarité de la mère

De façon générale, on observe aux tableaux 3-1 et 3-2 que l'augmentation du niveau de scolarité augmente la proportion des mères qui participent au marché du travail et qui font garder leurs enfants. Par exemple, 71,1 % des mères ayant une scolarité universitaire et des enfants âgés de moins de 5 ans participent au marché du travail alors qu'il y a seulement 30,1 % des mères de scolarité secondaire qui en font autant. Par ailleurs, lorsqu'on examine ces proportions au niveau de l'utilisation de services de garde, elles se chiffrent respectivement à 65,7 % et 41,3 %. Il semble donc, comme nous l'avons supposé, que les mères plus scolarisées participent davantage au marché du travail et utilisent également davantage les services de garde, ceci est vrai quel que soit l'âge de l'enfant.

Scolarité du conjoint (père)

Au tableau 3-1, il apparaît que les femmes dont le conjoint a effectué des études universitaires se retrouvent en plus grand nombre sur le marché du travail que les autres, quel que soit la catégorie d'âge des enfants, alors que les femmes avec un conjoint sans scolarité ou de scolarité élémentaire se retrouvent dans les derniers rangs. Théoriquement, nous avions noté deux effets possibles de la variable "scolarité du conjoint", soit un effet positif dû aux attitudes et un effet négatif dû au revenu sur la décision des femmes de participer au marché du travail et sur la décision de recourir aux services de garde pour leurs enfants d'âge préscolaire. Empiriquement, l'effet des attitudes semble donc plus fort que l'effet du revenu.

A l'examen du tableau 3-2, on note que ce sont les mères avec un conjoint de scolarité postsecondaire et universitaire qui font le plus garder leurs enfants, quel que soit l'âge des enfants. Le dernier rang, associé à la plus petite proportion des mères qui font garder leurs enfants, va à celles dont le conjoint n'a aucune scolarité ou une scolarité élémentaire.

On doit cependant souligner qu'il y a usuellement un fort lien entre le niveau de scolarité de la mère et du conjoint (père).[1] Les résultats des tableaux 3-1 et 3-2 sur l'effet de la scolarité de celui-ci peuvent donc refléter en partie l'effet de la scolarité de la mère, ce qui rend moins pertinente notre discussion. L'examen des résultats de l'analyse multivariée nous permettra de distinguer l'effet de chacune de ces variables.

Statut d'emploi de la mère

Les résultats obtenus pour la variable "statut d'emploi" (au tableau 3-2) ne sont guère surprenants et concordent avec nos attentes. Les employées à temps plein sont les principales utilisatrices de services de garde alors que les inactives les utilisent moins, quel que soit le groupe d'âge d'enfants étudié. La différence entre ces deux types d'usagers est assez marquée puisqu'elle se situe à près de 50 %. La participation au marché du travail nous apparaît donc, comme nous l'avions supposé, un facteur important dans la décision de faire garder les enfants d'âge préscolaire.

---

1 Pour ce groupe de mères, 55 % des conjoints ont la même scolarité que leur femme.

3.2 L'analyse multivariée du choix de travailler et de faire garder ses enfants

Nous examinons maintenant les effets nets (obtenus à l'aide de la méthode probit) des facteurs décrits ci-haut sur la probabilité qu'une mère d'enfant(s) d'âge préscolaire participe au marché du travail et sur la probabilité qu'elle fasse garder ses enfants. L'effet net représente l'impact d'un facteur sur un choix, l'effet des autres facteurs étant neutralisé, à la différence des effets bruts. Il s'agit donc de l'effet "toutes choses étant égales par ailleurs". Nous étudions des résultats pour l'ensemble des enfants de 0 à 4 ans et pour les enfants de 0 à 1 an et de 2 à 4 ans séparément puisqu'il semble, selon notre analyse descriptive, qu'il existe des différences de comportement des mères selon l'âge des enfants. A l'examen des tableaux 3-3 et 3-4, on note que les variables indépendantes retenues ont, en règle générale, un rôle à jouer dans l'explication du choix de participer au marché du travail et dans l'explication du choix de faire garder ses enfants d'âge préscolaire. Examinons maintenant ces résultats.[2]

---

2 Soulignons au lecteur que, pour une catégorie donnée, le coefficient obtenu représente la différentielle de probabilité qui existe entre cette catégorie d'individus et ceux de la catégorie de référence (ou catégorie omise). Par exemple, les femmes inactives sur le marché du travail ayant des enfants âgés de 0 à 4 ans ont une probabilité de faire garder leurs enfants qui est de 49,3 % inférieure à celle des femmes travaillant à temps plein (tableau 3-4).

Tableau 3-3

Effet net des variables sur la probabilité de participer au marché du travail enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981

Caractéristiques[1]	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Age de l'enfant	(0 an omis)	(0 an omis)	(2 ans omis)
1 an	0,109	0,106	n.i.
2 ans	0,108	n.i.	omis
3 ans	0,165	n.i.	0
4 ans	0,114	n.i.	0
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	-0,143	-0,210	-0,098
Age de la mère (15 à 24 ans omis)[2]			
25 à 34 ans	0,078	0,165	0
35 à 44 ans	0,158	0,326	0
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0	0,187	0
- postsecondaire sans diplôme	0,225	0,338	0,221
- postsecondaire avec diplôme	0,350	0,342	0,411
- universitaire	0,465	0,506	0,497
Scolarité du conjoint (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0	0	0
- postsecondaire sans diplôme	0	0	0
- postsecondaire avec diplôme	-0,105	0	-0,119
- universitaire	0	0	0

Source: tableau B-1.

n.i.: caractéristiques non incluses.

1 Nous n'avons rapporté que les coefficients significativement différents de zéro tel qu'identifié à l'aide d'un test-t au seuil de 90 %, unilatéral pour l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants et la scolarité de la mère et bilatéral pour l'âge de la mère et la scolarité du conjoint. Les zéros représentent des coefficients significatifs.

2 Nous ne rapportons pas de résultat pour la catégorie 45 ans et plus, car on y retrouve seulement un enfant et donc seulement une répondante.

Tableau 3-4

Effet net des variables sur la probabilité de faire garder des enfants d'âge préscolaire
enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans,
Québec, 1981

Caractéristiques[1]	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Age de l'enfant	(0 an omis)	(0 an omis)	(2 ans omis)
1 an	0	0	n.i.
2 ans	0	n.i.	omis
3 ans	0	n.i.	0
4 ans	0,223	n.i.	0,165
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	-0,035	0,052	-0,099
Age de la mère (15 à 24 ans omis)[2]			
25 à 34 ans	0	0	0
35 à 44 ans	0	0	0,183
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0	0	0,112
- postsecondaire sans diplôme	0	0	0
- postsecondaire avec diplôme	0,199	0	0,290
- universitaire	0	0	0
Scolarité du conjoint (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0,182	0,251	0,134
- postsecondaire sans diplôme	0,341	0,379	0,391
- postsecondaire avec diplôme	0,185	0,248	0,156
- universitaire	0,251	0,205	0,290
Statut d'emploi de la mère (employée à temps plein omise)			
- employée à temps partiel	-0,127	0	-0,180
- non employée	-0,271	-0,267	-0,285
- inactive	-0,481	-0,546	-0,462

Source: tableau B-2.

n.i.: caractéristiques non incluses.

1 Nous n'avons rapporté que les coefficients significativement différents de zéro tel qu'identifiés à l'aide d'un test-t au seuil de 90 %, unilatéral pour l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants et la scolarité de la mère et bilatéral pour l'âge de la mère et la scolarité du conjoint. Les zéros représentent des coefficients significatifs.

2 Nous ne rapportons pas de résultat pour la catégorie 45 ans et plus, car on y retrouve seulement un enfant et donc seulement une répondante.

Age de l'enfant

Les mères d'enfants de moins de 1 an sont celles qui sont les moins susceptibles de participer au marché du travail, comme le laissait supposer l'analyse descriptive. Les mères d'enfants de 3 ans sont, par ailleurs, les plus portées à participer au marché du travail. Il est toutefois difficile d'expliquer un tel comportement par rapport à celui que l'on observe pour les mères d'enfants de 2 ou 4 ans.

Lorsqu'on examine au tableau 3-4 les résultats pour les enfants de 0 à 4 ans ou pour les enfants de 2 à 4 ans, on observe qu'il n'y a que les enfants de 4 ans qui sont plus susceptibles d'être gardés par rapport à ceux de la catégorie de référence. Cela peut être dû à la perception des parents du besoin de socialisation de l'enfant de quatre ans et à une plus grande autonomie de cet enfant.

Nombre d'enfants de 14 ans et moins

L'accroissement du nombre d'enfants de 14 ans et moins réduit, comme nous le supposions, la probabilité que les mères participent au marché du travail. Cela a pour effet également de diminuer, de façon générale, la probabilité que les mères aient recours à des services de garde. Ce comportement ne s'observe cependant pas lorsqu'on étudie uniquement les mères d'enfants âgés de moins de 2 ans. Un tel résultat peut s'expliquer par la présence dans la famille d'enfants plus âgés qui se font déjà garder.

Age de la mère

L'âge d'une mère d'enfants de moins de 5 ans affecte, toutes choses étant égales par ailleurs, sa décision de participer au marché du travail. Ainsi, la probabilité de voir une mère âgée de 35 à 44 ans ou de 25 à 34 ans active sur le marché du travail est plus élevée que celle d'y voir une mère âgée de moins de 25 ans. Les investissements passés de ces mères au niveau de leur carrière professionnelle sont sûrement une source d'explication de ce résultat. L'âge n'a toutefois pas d'effet, de façon générale, sur la décision concernant la garde des enfants. Il n'y a que pour les femmes âgées de 35 à 44 ans, faisant partie du groupe des mères d'enfants âgés de plus de 2 ans, que l'on observe une augmentation de la probabilité de faire garder ses enfants comparativement aux mères plus jeunes. Ceci s'explique sans doute par la présence du statut d'emploi parmi les variables expliquant la décision de faire garder son enfant.

Scolarité de la mère

De façon générale, la probabilité qu'une mère participe au marché du travail (tableau 3-3) augmente avec son niveau de scolarité. Par exemple, pour la catégorie d'enfants de 0 à 4 ans, les mères ayant fait des études universitaires sont plus susceptibles (46,5 %) de travailler que celles peu ou pas scolarisées; les mères n'ayant pas terminé leurs études postsecondaires et celles ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires ont, respectivement une probabilité de 22,5 % et 35,0 % plus élevée de participer au marché du travail que celles peu ou pas scolarisées. Comme nous l'avons suggéré dans le cadre d'analyse, le désir de rentabiliser leur investissement en éducation et d'éviter l'obsolescence prématurée de leur capital humain déjà acquis sont sûrement des facteurs d'explication de ce choix. Il est à noter toutefois qu'il n'existe pas de différence entre les mères peu ou pas scolarisées et celles ayant fait des études de niveau secondaire et ce, que l'on étudie l'ensemble des mères ou celles d'enfants de 2 à 4 ans. Il n'y a que pour les mères d'enfants de 0 à 1 an

que l'on note une différence de probabilité de 18,7 % entre les mères de scolarité secondaire et celles peu ou pas scolarisées.

L'examen du tableau 3-4 nous indique que le lien entre la scolarité de la femme et la probabilité qu'elle fasse garder ses enfants est plus faible que le lien entre sa scolarité et la probabilité qu'elle travaille: il demeure cependant positif.[3] Cependant, lorsqu'on étudie séparément le comportement des mères d'enfants de moins de 2 ans et des mères d'enfants âgés de plus de 2 ans, on observe que les résultats obtenus diffèrent.

En effet, alors que le niveau de scolarité des mères d'enfants de 0 à 1 an n'affecte pas de façon significative leur décision de faire garder leurs enfants, on note que les mères ayant des enfants de 2 à 4 ans et ayant, soit obtenu un diplôme d'études postsecondaires, soit effectué des études de niveau secondaire, sont plus susceptibles (respectivement 29,0 % et 11,2 %) de faire garder leurs enfants que les autres.

Ainsi, l'analyse des tableaux présentant les effets bruts (3-1) et les effets nets (3-3) du lien entre la scolarité de la femme et sa participation au marché du travail nous donnent des résultats similaires. Il y a également correspondance entre les résultats de l'analyse des effets nets (3-4) et des effets bruts (3-2) de la scolarité de la mère sur la décision de faire garder lorsqu'on étudie l'ensemble des enfants de moins de 5 ans. Par contre, l'analyse des effets nets ne révèle aucune différence de comportement chez les mères d'enfant de moins de 2 ans, quel que

---

3 Nous rapportons au tableau B-3 (en annexe) les effets nets de la scolarité de la mère sur la décision d'utiliser les services de garde pour les enfants de 0 à 4 ans mais cette fois, sans tenir compte de la scolarité du conjoint. L'effet positif de la scolarité de la mère sur la probabilité de faire garder ses enfants apparaît alors plus fort. Le lien entre scolarité du conjoint (père) et de la mère, déjà relevé plus haut, explique ce résultat.

soit leur niveau de scolarité, contrairement à ce que laissait croire l'analyse des effets bruts.

Scolarité du conjoint

De façon générale, le niveau de scolarité du conjoint n'affecte pas de façon significative la décision de la mère de participer au marché du travail. Toutefois, avoir un conjoint détenant un diplôme d'études postsecondaires réduit la probabilité qu'une mère ayant des enfants d'âge préscolaire participe au marché du travail. Les préférences de ces couples ainsi qu'un apport suffisant de la part du conjoint au revenu familial sont possiblement deux facteurs d'explication de ce résultat.

La scolarité du conjoint a un peu plus d'impact au niveau de la décision de faire garder les enfants d'âge préscolaire. Quelle que soit la catégorie d'enfants étudiée, les mères les moins susceptibles de faire garder leurs enfants sont celles dont le mari n'a aucune scolarité ou une scolarité élémentaire, alors que ce sont les mères dont le conjoint n'a pas terminé ses études postsecondaires qui sont les plus susceptibles d'avoir recours à des services de garde.

Dans l'ensemble, les résultats de l'analyse descriptive et de l'analyse multivariée de la décision de faire garder ses enfants sont similaires.

Statut d'emploi de la mère

Au tableau 3-4, on remarque que, comme prévu, ce sont les enfants dont les mères travaillent à temps plein qui sont les plus susceptibles de se faire garder, quelle que soit la catégorie d'âge des enfants. Ce sont également, comme nous l'avions supposé, les enfants dont la mère est inactive sur le marché du travail qui sont les moins susceptibles de se faire garder. Les enfants de 0 à 4 ans de mères non employées et de mères travaillant à temps partiel sont aussi moins susceptibles de se faire garder que les enfants de mères travaillant à temps plein. Le comportement des enfants de 2 à 4 ans est identique. Par ailleurs, il n'existe pas de différence de probabilité qui soit significative entre les enfants de 0 à 1 an dont la mère travaille à temps plein et ceux dont la mère travaille à temps partiel. Ces résultats sont, dans l'ensemble, similaires à ceux des effets bruts du tableau 3-2.

Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats de l'analyse multivariée des tableaux 3-3 et 3-4 ne contredisent pas les résultats bruts obtenus aux tableaux 3-1 et 3-2 et sont, en général, en accord avec les prédictions de notre cadre théorique.

Notons de plus, que nous avons, lors d'analyses préliminaires dont nous ne rapportons pas les résultats ici, divisé notre échantillon selon l'âge des mères (15-24 ans, 25-34 ans et 35-44 ans) et selon le statut d'emploi des mères (employée à temps plein ou temps partiel, non pas employée ou inactive) et examiné l'effet net de nos variables sur la décision de faire usage ou non des services de garde. Ces résultats étaient, dans l'ensemble, similaires à ceux rapportés ici et donc également en accord avec nos attentes théoriques.

Après avoir déterminé quels facteurs affectent la décision des mères d'enfants d'âge préscolaire de travailler et de faire garder leurs enfants, examinons maintenant au quatrième chapitre si ces mêmes facteurs ont un rôle à jouer dans le choix du mode de garde.

CHAPITRE 4

Choix d'un mode de garde et raisons du choix du mode de garde

Nous avons observé au chapitre précédent que certaines caractéristiques des mères, de leur enfant et de leur conjoint influencent la décision des mères de participer au marché du travail et de faire garder leurs enfants âgés de moins de 5 ans. Nous examinerons maintenant, dans ce chapitre, si ces mêmes caractéristiques affectent également leur choix d'un mode de garde. Nous donnons aussi un aperçu des raisons qui ont été invoquées par les mères pour expliquer leur choix.

4.1 Choix d'un mode de garde

Le tableau 4.1 nous présente 3 types d'information sur les caractéristiques des utilisatrices des modes de garde au Québec.

La première colonne nous renseigne sur les caractéristiques des principales utilisatrices des garderies, compte tenu de leur importance parmi l'ensemble des mères faisant garder leurs enfants (garderie, maison familiale, autre maison privée). La deuxième colonne, nous fournit de l'information pour chaque facteur à l'étude sur les caractéristiques des mères qui utilisent en plus grande nombre la garde chez soi plutôt que la garde dans un autre domicile, étant donné qu'elles n'utilisent pas les garderies. La troisième colonne nous indique quelles sont les caractéristiques des mères, parmi les utilisatrices de la garde hors garderie, qui sont plus portées à recourir à un membre de leur famille plutôt qu'à un non-membre pour assurer la garde auprès des enfants. Notons qu'il aurait été intéressant de pousser plus loin l'analyse et d'examiner simultanément les choix du lieu de garde et du lien de parenté; malheureusement, la taille de notre échantillon ne nous le permet pas. C'est pour la même raison que nous devons nous limiter à étudier l'ensemble des enfants de 0 à 4 ans.

Tableau 4-1

Mode de garde principal ou unique, enfants de 0 à 4 ans, Québec, 1981, rang et écart

Caractéristiques	Garderie		Maison familiale ou privée			
			familiale		parenté	
	Rang	Ecart	Rang	Ecart	Rang	Ecart
Age de l'enfant		29,2		12,8		24,2
0 an	4		5		2	
1 an	5		4		1	
2 ans	3		2		4	
3 ans	2		3		5	
4 ans	1		1		3	
Nombre d'enfants âgés de 14 ans et moins		7,1		32,0		16,7
1 enfant	3		3		1	
2 enfants	1		2		3	
3 enfants et plus	2		1		2	
Age de la mère		28,3		21,9		14,5
15 à 24 ans	3		3		2	
25 à 34 ans	2		2		3	
35 à 44 ans	1		1		1	
Scolarité de la mère		28,2		70,2		62,6
- aucune ou élémentaire	5		1		1	
- secondaire	4		3		3	
- postsecondaire sans diplôme	1		5		2	
- postsecondaire avec diplôme	2		4		4	
- universitaire	3		2		5	
Scolarité du conjoint		19,1		34,6		31,1
- aucune ou élémentaire	2		3		2	
- secondaire	4		1		3	
- postsecondaire sans diplôme	5		5		1	
- postsecondaire avec diplôme	3		4		4	
- universitaire	1		2		5	

Tableau 4-1 (suite)

Caractéristiques	Garderie		Maison familiale ou privée			
			familiale		parenté	
	Rang	Ecart	Rang	Ecart	Rang	Ecart
Statut d'emploi de la mère		18,7		26,7		18,0
- employée à temps plein	4		4		3	
- employée à temps partiel	2		3		4	
- non-employée	3		2		2	
- inactive	1		1		1	
Revenu familial		18,3		40,5		47,4
- moins de 9 000 $	1		1		1	
- 9 000 $ - 14 999 $	4		2		2	
- 15 000 $ - 19 999 $	2		6		4	
- 20 000 $ - 24 999 $	6		3		5	
- 25 000 $ - 34 000 $	3		4		3	
- 35 000 $ et plus	5		5		6	

Sources: M27PAGW, pages 4 à 9. MODEOFJ, pages 4, 5, 6, 7, 8, 9; M27PAK6, pages 6, 8.

Note: L'écart représente la différence de pourcentage entre le pourcentage minimum et le pourcentage maximum obtenu pour une variable.

En moyenne, 20,2 % d'enfants de 0 à 4 ans se font garder en garderie. Parmi les enfants de 0 à 4 ans gardés dans un domicile (privé ou familial), 54,3 % se font garder à la maison familiale. Les enfants qui sont gardés dans un domicile, le sont dans 45,3 % des cas, par famille.

L'examen de la colonne 1 du tableau 4-1 nous apprend que les mères qui utilisent le plus les garderies sont celles qui:

- ont des enfants âgés de 3 ou 4 ans, tout comme l'ont observé Bélanger et Leduc (1977). Le besoin de socialisation de ces enfants peut expliquer ce résultat;

- ont 2 enfants âgés de 14 ans et moins;

  Notons cependant que l'écart entre le premier et le dernier rang est le plus faible de tous ceux rapportés au tableau 4-1, ce qui indique un effet brut de cette variable plus petit que pour les autres;

- sont âgés de 35 à 44 ans.

  Ce résultat s'explique en partie par celui qui précède puisque la moyenne d'âge des enfants est plus élevée chez les femmes de 35 à 44 ans;[1]

- ont au moins une scolarité postsecondaire;

  Nos attentes théoriques sont confirmées par ce résultat puisque les mères plus scolarisées semblent préférer pour leurs enfants des modes de garde s'apparentant plus à l'école qu'au milieu familial. Un résultat similaire a également été obtenu par Pelletier (1983).

---

[1] 65,7 % des mères ont des enfants âgés de 3 ou 4 ans.

- ont un conjoint plus scolarisé (universitaire);

Comme précédemment, l'attitude favorable des personnes très scolarisées envers des structures de garde s'apparentant à celles des institutions scolaires peut expliquer un tel résultat. A cet effet des attitudes peut se combiner un effet de revenu puisque les personnes plus scolarisées ont les ressources financières nécessaires, parmi celles qui ne peuvent profiter de subventions gouvernementales, pour inscrire leurs enfants à des garderies. Ce résultat concorde avec ceux de Lero (1981) et de Pelletier (1983).

- sont inactives;

Les garderies sont davantage utilisées par les mères qui ne participent pas au marché du travail. L'accessibilité pour un certain nombre d'entre elles aux subventions gouvernementales pour les frais des enfants en garderie peut expliquer ce résultat.

- dont le revenu familial est inférieur à 9 000 $

Les subventions accordées aux parents économiquement défavorisés peuvent encore ici servir d'explication. Toutefois, contrairement à ce que l'on croyait, les mères ayant un revenu familial supérieur à 35 000 $ sont de celles qui utilisent proportionnellement moins les garderies. Il y a, par contre, les familles dont le revenu familial se situe dans la catégorie des "25 000 $ à 35 000 $" qui utilisent en assez grand nombre les garderies.

Examinons maintenant à l'aide de la colonne 2 du tableau 4-1, les caractéristiques des mères qui choisissent la garde chez elles par rapport à celles qui préfèrent la garde dans un autre domicile, compte tenu de leur importance parmi l'ensemble des utilisatrices des services de garde à la maison familiale ou dans une autre maison privée.

a) Parmi les utilisatrices de la garde chez soi, il y a proportionnellement plus de mères ayant des enfants âgés de 2 ou 4 ans que de mères d'enfants de 0, 1 et 3 ans. Lorsque l'enfant a moins de 2 ans, la préférence va à la garde dans une maison privée autre que la maison familiale.

b) Les mères ayant au moins 3 enfants âgés de 14 ans et moins utilisent en plus grand nombre la garde à la maison. Il leur est probablement moins coûteux d'agir ainsi parce qu'elles peuvent économiser, entre autres, du temps en éliminant les préparatifs et le transport qui sont nécessités quand les enfants se font garder dans une autre maison privée.

c) Compte tenu de leur proportion dans l'échantillon, les mères de 35 à 44 ans privilégient la garde de l'enfant dans la maison familiale. C'est la garde dans une autre maison privée qui est, par ailleurs, privilégiée par les mères âgées de 15 à 24 ans. Les goûts et les attitudes des mères peuvent, dans ce cas, expliquer leur comportement.

d) La maison familiale semble très appréciée à la fois par les mères les moins scolarisées (aucune ou scolarité élémentaire) et par les mères très scolarisées (universitaires); les premières, possiblement, parce qu'elles ont recours à des services de garde de façon plus occasionnelle[2] et les deuxièmes, parce que leur formation scolaire les amène à exercer des métiers où les horaires de travail varient; il est alors plus pratique pour elles de faire garder leurs enfants à la maison.

e) Les résultats obtenus pour la scolarité du conjoint nous donne des résultats similaires à ceux obtenus pour la scolarité de la mère,

---

2 Cette assertation sera vérifiée au prochain chapitre.

ce qui n'est guère étonnant compte tenu de la corrélation[3] qui existe entre la scolarité de la femme et celle de son conjoint.

f) Parmi les utilisatrices de la garde dans la maison familiale, on y retrouve également plus de mères inactives que de mères sans emploi ou de mères travaillant, soit à temps partiel ou à temps plein. Comme ces mères inactives font possiblement garder leurs enfants que quelques heures[4] pour participer à des activités hors-marché comme les études, le magasinage, le loisir, elles peuvent préférer alors que quelqu'un vienne à la maison garder leur enfant plutôt que d'avoir à déplacer l'enfant et de l'amener dans un environnement qui ne lui est pas familier. Ce sont, par ailleurs, les mères qui travaillent à temps plein qui utilisent davantage la garde dans une autre maison privée.

g) Parmi l'ensemble des mères, ce sont proportionnellement plus les mères dont le revenu familial est inférieur à 15 000 $ qui utilisent le plus la garde à la maison familiale. Etant donné que la plupart de ces mères sont sans emploi ou inactives,[5] la même explication que celle donnée ci-haut peut être utilisée dans ce cas. Ce sont, par ailleurs, les mères ayant un revenu familial compris entre 15 000 $ et 20 000 $ qui privilégient fortement la garde dans une autre maison privée.

---

3 Pour ce groupe de mères, 52 % des conjoints ont la même scolarité que leur femme.

4 Nous vérifierons cette assertion au prochain chapitre.

5 68,7 % des mères auxquelles on associe un revenu familial inférieur à 15 000 $ sont sans emploi ou inactives.

Etant renseigné sur les caractéristiques des mères utilisant les services de garde offerts dans une maison privée, maison familiale ou autre, nous cherchons maintenant à savoir quelles sont les mères qui préfèrent que cette garde soit assurée par des membres de leur famille (colonne 3 du tableau 4.1).

Il y a premièrement les mères d'enfants âgés de moins de 2 ans, possiblement parce qu'elles ont plus confiance en un membre de la famille pour effectuer adéquatement cette tâche. Celles n'ayant qu'un enfant de 14 ans et moins[6] sont les mères qui ont le plus recours à un membre de la famille pour garder leur enfant. Les autres le font moins, possiblement parce que la charge de travail est trop exigeante pour qu'on demande à quelqu'un de la famille (la grand mère, par exemple) d'effectuer cette tâche. Ce sont, par ailleurs, les mères de 35 à 44 ans qui, comparativement aux mères plus jeunes, font plus garder leurs enfants par un membre de la famille. La présence d'un autre enfant dans la famille assez âgé pour veiller à la garde du plus jeune enfant peut expliquer ce résultat. On observe, par ailleurs, que lorsque la mère et son conjoint sont peu scolarisés, que lorsque la mère est inactive et que lorsque le revenu familial est inférieur à 9 000 $, il y a plus de garde effectuée par un membre de la famille. Les ressources financières disponibles pour la garde des enfants peuvent sûrement expliquer ce résultat. Il est à noter que Pelletier (1983) a observé comme nous que la garde par un membre de la famille est surtout le fait de parents peu scolarisés et dont le revenu familial n'est pas très élevé.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'examen des effets bruts des caractéristiques individuelles peut nous induire en erreur car il peut camoufler, étant donné l'interaction entre les caractéristiques, l'effet net de chacune d'entre elles. C'est pourquoi nous avons calculé, à l'aide de la méthode probit, l'effet des caractéristiques individuelles sur 1) le choix d'utiliser la garderie ou la garde dans une maison; 2) le choix

---

6 Cet enfant est nécessairement âgé de 0 à 4 ans, vu la nature de notre échantillon.

de faire garder l'enfant dans sa maison ou dans une autre maison; 3) le choix de faire garder l'enfant par un membre de sa parenté ou par un non-parent. Nous rapportons ces résultats au tableau 4-2.

Lorsqu'on examine le choix d'utiliser la garderie ou un autre mode de garde, on constate, toutes choses étant égales par ailleurs, que les mères qui utilisent le plus les garderies:

- ont des enfants plus âgés (3 ou 4 ans) ce qui s'expliquerait par l'offre plus grande de services de garde pour les enfants de cet âge et leur besoin de socialisation. Ce résultat est similaire à celui de l'effet brut de l'âge de l'enfant;

- le font quelque soit le nombre d'enfants de 14 ans et moins dans la famille;

- n'ont pas plus 25 à 34 ans, ou 35 à 44 ans, que 15 à 24 ans. L'âge de la mère n'a donc pas d'effet sur le choix;

- n'ont pas seulement une scolarité élémentaire ou aucune scolarité et surtout ont effectué des études postsecondaires sans en obtenir un diplôme ou des études universitaires;

- ne sont pas plus susceptibles de les utiliser si elles ont un conjoint scolarisé. Ce résultat diffère de celui de l'analyse des effets bruts et ne correspond pas à nos attentes;

- sont plus susceptibles de le faire si elles ne participent pas au marché du travail ou si elles y travaillent à temps partiel que si elles travaillent à temps plein ou si elles sont sans emploi. Lors de l'analyse des effets bruts, nous avions noté que les femmes ne travaillant pas étaient plus susceptibles d'utiliser la garderie que les autres. Ces différences entre ces résultats

Tableau 4-2

Effet net des variables sur les choix de mode de garde, enfants de 0 à 4 ans, Québec, 1981

Caractéristiques	Garderie[1]	Maison familiale ou privée familial[2]	Parenté[1]
Age de l'enfant (0 an omis)			
1 an	0	0	0,186
2 ans	0	0	0
3 ans	0,398	0	0
4 ans	0,436	0	0
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	0	0,133	0
Age de la mère (15 à 24 ans omis)			
25 à 34 ans	0	0,369	0
35 à 44 ans	0	0,430	0
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0,205	0	0
- postsecondaire sans diplôme	0,609	-0,468	0
- postsecondaire avec diplôme	0,293	0	0
- universitaire	0,455	0	-0,487
Scolarité du conjoint (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0	0	0
- postsecondaire sans diplôme	0	-0,277	0
- postsecondaire avec diplôme	0	-0,255	-0,230
- universitaire	0	0	0
Statut d'emploi de la mère (employée à temps plein omise)			
- employée à temps partiel	0,183	0	0
- non-employée	0	0,255	0
- inactive	0,294	0,149	0,196

Tableau 4-2 (suite)

Caractéristiques	Garderie[1]	Maison familiale ou privée familial[2]	Parenté[1]
Revenu familial (moins de 9 000 $ omis)			
- 9 000 $ - 14 999 $	0	0	0
- 15 000 $ - 19 999 $	0	0	0
- 20 000 $ - 24 999 $	-0,172	0	0
- 25 000 $ - 34 000 $	0	-0,346	0
- 35 000 $ et plus	0	-0,407	0

Source: Tableau A-4.

[1] Nous n'avons rapporté que les coefficients significativement différents de zéro tels qu'identifiés à l'aide d'un test-t au seuil de 90 %, unilatéral pour l'ensemble des caractéristiques, exception faite de l'âge de la mère et du nombre d'enfants où nous nous sommes servis d'un test bilatéral. Les zéros représentent des coefficients non significatifs.

[2] Nous n'avons rapporté que les coefficients significativement différents de zéro tels qu'identifiés à l'aide d'un test-t au seuil de 90 %, unilatéral pour le nombre d'enfants, l'âge de l'enfant, le statut d'emploi de la mère et le revenu familial et bilatéral pour l'âge de la mère, la scolarité de la mère et la scolarité du conjoint. Les zéros représentent des coefficients non significatifs.

s'expliquent en partie par le fait que dans notre analyse multivariée nous tenons compte du revenu;

- sont moins susceptibles d'avoir un revenu familial situé entre 20 000 $ et 25 000 $;

Lorsqu'on examine le choix entre la garde chez soi et la garde à la maison, on constate, toutes choses étant égales par ailleurs:

- que l'âge de l'enfant n'est pas un facteur explicatif significatif alors que, lors de l'analyse des effets bruts, il semblait en être un;

- que l'accroissement du nombre d'enfants de 14 ans et moins dans la famille accroît la probabilité d'utiliser la garde à la maison. Ce résultat est en accord avec nos attentes et correspond à celui obtenu de l'analyse des effets bruts;

- que plus la mère est âgée, plus elle choisit d'utiliser la garde chez elle. Ceci reflète peut-être des différences de préférence;

- que les mères ayant terminé leurs études postsecondaires avant l'obtention d'un diplôme ou celles qui ont un conjoint de scolarité postsecondaire utilisent plus la garde dans un autre domicile, ce qui correspond à nos résultats de l'analyse des effets bruts;

- que les mères sans travail font plus souvent garder leurs enfants chez elles que les mères qui travaillent, ce qui reflète sans doute la nature plus épisodique de ces besoins de garde;

- que les mères membres de familles à revenu plus élevé (25 000 $) utilisent moins la garde chez elles que les mères de familles à revenu plus faible.

Finalement, lorsqu'on se penche sur les effets nets des divers facteurs sur le choix de faire appel aux services d'un parent plutôt que d'un non-parent, on constate tout d'abord que plus l'enfant est jeune, plus il est susceptible d'être gardé par un parent (ce qui correspond aux effets bruts observés) mais que le nombre d'enfants de 14 ans dans la famille et l'âge de sa mère n'ont pas d'effet sur ce choix, alors que l'examen des effets bruts nous indique que les mères n'ayant qu'un enfant et celles plus âgées utilisent plus souvent les services d'un parent. Par ailleurs, lorsque la mère ou le conjoint est plus scolarisé, l'enfant est moins susceptible d'être gardé par des parents ce qui est conforme aux effets bruts (tableau 4-1). Finalement, on note que le revenu n'a pas d'effet sur la probabilité qu'un enfant soit gardé par un membre de sa parenté, mais que si sa mère est inactive, il est plus susceptible de l'être.

4.2 Raisons du choix du mode de garde

Examinons maintenant les raisons[7] que les mères d'enfants âgés de moins de cinq ans ont déclarées lorsqu'on leur a demandé quels motifs les ont amenées à choisir un mode de garde parmi les modes de garde suivants: la garderie, la garde à la maison familiale et la garde dans un autre domicile.

Le tableau 4-3 nous donne à cet effet, pour chaque mode de garde et pour chaque caractéristique étudiée, l'importance accordée à sept types de raisons. Cette importance est établie à partir d'un rang où la valeur

---

7 Les répondants à l'enquête pouvaient donner, s'il y avait lieu, au plus 3 raisons motivant leur choix d'un mode de garde. Nous nous limitons à l'analyse de la première raison qu'ils ont énoncée, puisqu'elle représente l'élément le plus important dans leur prise de décision et parce que seulement 47,3 % ont invoqué une deuxième raison précise et seulement 19,2 % une troisième raison précise.

Tableau 4-3

Importance de sept raisons dans le choix du mode de garde, enfants de 0 à 4 ans, Québec, 1981, rang

	Qualité des soins	Flexibilité	Coût	Proximité du domicile ou du travail	Seul service disponible	Autres raisons	Aucune
Mode de garde							
- garderie	3	2	6	5	-	4	1
- maison familiale	2	1	5	3	4	7	6
- autre maison privée	1	2	5	3	4	6	4
Membre de la famille							
- oui	1	2	3	5	4	7	6
- non	1	2	7	3	4	6	5
Age de l'enfant							
0 an	2	1	7	4	6	3	5
1 an	1	2	5	4	3	6	7
2 ans	2	1	4	3	6	5	7
3 ans	1	2	5	4	6	3	5
4 ans	1	3	6	4	7	5	2
Nombre d'enfants de 14 ans et moins							
1 enfant	1	2	6	4	5	7	3
2 enfants	1	2	6	3	7	4	5
3 enfants et plus	2	1	7	5	6	4	3
Age de la mère							
15 à 24 ans	1	2	5	5	4	-	3
25 à 34 ans	1	2	7	3	6	4	5
35 à 44 ans	2	3	5	6	7	4	1
Scolarité de la mère							
- aucune ou élémentaire	4	1	2	-	5	3	6
- secondaire	1	2	6	4	5	7	3
- postsecondaire sans diplôme	1	2	-	-	3	-	4
- postsecondaire avec diplôme	1	2	7	3	6	4	5
- universitaire	1	2	-	3	5	4	6

Tableau 4-3 (suite)

	Qualité des soins	Fiabilité	Coût	Proximité du domicile ou du travail	Seul service disponible	Autres raisons	Aucune
Scolarité du conjoint							
- aucune ou élémentaire	1	2	6	4	5	7	3
- secondaire	2	1	6	4	7	5	3
- postsecondaire sans diplôme	2	1	3	-	4	-	-
- postsecondaire avec diplôme	5	3	7	2	6	1	4
- universitaire	1	2	-	4	-	5	3
Statut d'emploi de la mère							
- employée à temps plein	1	2	4	3	5	6	7
- employée à temps partiel	3	1	-	2	5	4	-
- non-employée	2	1	3	6	5	-	4
- inactive	2	1	7	5	6	4	3
Revenu familial							
- moins de 9 000 $	1	2	5	4	3	-	6
- 9 000 $ - 14 999 $	1	2	-	5	4	6	3
- 15 000 $ - 19 999 $	2	1	5	6	4	3	7
- 20 000 $ - 24 999 $	2	1	3	3	-	4	5
- 25 000 $ - 34 000 $	1	2	7	4	6	5	3
- 35 000 $ et plus	1	2	-	3	4	5	6

Source: MODEOGG, pages 4 à 10; MODEOAH, page 5; M27PA00, page 7.

Note: - : motif non énoncé

"1" représente le motif le plus souvent énoncé par les mères et la valeur "7" le motif le moins énoncé.

Parmi les raisons mentionnées, on retrouve tout d'abord la qualité des soins, la fiabilité, le coût, la proximité des services de garde au lieu de résidence ou du travail et la non disponibilité d'autres services de garde. Toutes raisons énoncées par les mères ne se classant pas parmi les 5 premiers types (exemple: heures pratiques, pas responsable de la décision, autres raisons, ...) ont été regroupées et forment le sixième type, "autres raisons". Les mères disant qu'aucune raison n'a influencé leur choix se retrouvent dans la dernière catégorie.

A l'examen du tableau 4-3, on constate que deux raisons, soit la qualité des soins et la fiabilité des services, sont les plus souvent invoquées comme premier ou deuxième motif du choix du mode de garde (65 cas sur 72 possibilités).[8] Etant donné cette grande uniformité dans les principaux déterminants du mode de garde ou le peu d'importance des autres facteurs, nous mettrons surtout l'accent dans notre analyse sur les écarts par rapport à ce comportement type.

Si on regroupe d'abord les usagers selon le lieu de garde de leurs enfants, on note que les usagers des garderies n'accordent que le troisième rang à la qualité des soins comme facteur d'explication de leur choix. Ceci reflète peut-être le fait que le ratio adultes/enfants plus élevé que l'on retrouve dans ces établissements permet moins d'offrir des soins individualisés. On note également que la proximité des modes hors-garderie est un facteur important dans leur choix, plus important que leur coût. Par contre, si on les regroupe selon qu'ils font ou non garder leur enfant par un membre de leur famille, on constate que, dans l'un ou l'autre cas, ce sont d'abord la qualité des soins et leur fiabilité qui expliquent leur choix. On note cependant que le coût des soins est important (3e rang sur 7) pour ceux qui font garder leur enfant par des

---

8 34,3 % des répondants évoquent la qualité du mode comme première raison de leur choix et 28,5 % évoquent la fiabilité du mode.

parents alors que cette raison n'est pas importante pour ceux qui n'utilisent pas les services d'un membre de leur famille. Dans leur cas, c'est la proximité qui occupe le 3e rang parmi les raisons invoquées.

Lorsqu'on examine les raisons du choix d'un mode de garde selon l'âge de l'enfant, on constate à nouveau que c'est la qualité des soins et leur fiabilité qui sont les deux principaux motifs du choix. On note cependant que beaucoup de mères d'enfants de 4 ans déclarent n'avoir eu aucune raison particulière pour choisir leur mode de garde. Ce résultat est similaire à celui obtenu pour les utilisatrices des garderies dont bon nombre ont des enfants de 4 ans. On note de plus que le coût des services de garde est la raison la moins mentionnée par les mères d'un enfant de moins d'un an. L'assurance du bien-être d'un jeune enfant semble donc beaucoup plus importante que la minimisation des coûts de garde. Le coût est également la raison la moins mentionnée par les mères ayant au moins 3 enfants âgés de 14 ans. La qualité des soins et leur fiabilité demeurent les principales raisons données par les mères pour expliquer leur choix et ce, quelque soit le nombre d'enfants.

Si on divise maintenant les mères en trois groupes d'âge, on constate à nouveau que, dans l'ensemble, c'est la qualité des soins et leur fiabilité qui motivent leur choix; on note cependant que les mères de 35 à 44 ans invoquent en premier lieu "aucune raison".

Lorsqu'on regroupe les mères selon leur niveau de scolarité, on constate que les mères ayant une scolarité de niveau secondaire ou plus évoquent également la qualité des soins et leur fiabilité comme principales raisons motivant le choix d'un mode de garde particulier. Par contre, les mères peu scolarisées évoquent tout d'abord la fiabilité puis le coût des services alors que la qualité des soins joue un rôle moins important dans leur choix. Ceci s'explique sans doute par le type d'emploi qu'elles occupent. En effet, étant donné leur peu de scolarité, elles détiennent sans doute des emplois moins bien rémunérés ce qui les oblige à utiliser des services de garde peu coûteux pour rendre rentable

leur décision de travailler. De plus, elles encourent sans doute des pertes de revenus (pas de congés de maladie payés, etc.) en cas d'absence et risquent même des pertes d'emploi si des absences dues à une garde non fiable les rend elles-mêmes moins fiables aux yeux de l'employeur.

Lorsqu'on regroupe les mères selon la scolarité de leur conjoint, on constate que, sauf pour celles qui ont un conjoint ayant une scolarité postsecondaire avec diplôme, ce sont à nouveau la qualité des soins et la fiabilité qui sont les deux raisons les plus souvent invoquées. Nous ne savons pas toutefois ce qui explique le comportement de ce groupe.

Quand on regroupe les mères selon leur statut d'emploi, on constate encore une fois que ce sont les deux raisons usuelles (qualité des soins et fiabilité) qui expliquent le choix du mode de garde sauf dans les cas des travailleuses à temps partiel; dans ce cas, la qualité des soins (3e rang) cède le pas à la proximité (2e rang). Ceci s'explique sans doute par le désir de ces femmes de ne pas encourrir des coûts en temps trop élevés pour détenir un emploi qu'elles n'occupent, en moyenne, qu'une partie de la journée.[9] Finalement, lorsqu'on regroupe les mères selon le revenu de leur famille, ce sont nos deux raisons usuelles qui priment et ce, quel que soit leur revenu.

Conclusion

Ce chapitre s'est concentré sur l'étude du choix du mode de garde et sur les raisons invoquées pour motiver ce choix. Le choix du mode de garde dans ce chapitre a été examiné sous trois aspects. Nous avons examiné, premièrement, les caractéristiques des utilisatrices des modes de

---

9 S'il s'agit de travailleuses assurant une suppléance sur appel, la proximité du lieu de garde leur permet d'être disponible plus rapidement, ce qui peut faire qu'on fait plus appel à leurs services.

garde au Québec que préfèrent la garderie à la garde en milieu familial (maison familiale ou maison privée); deuxièmement, les caractéristiques des utilisatrices qui préfèrent la garde à la maison familiale à la garde dans une maison privée et, finalement, pour ces deux derniers modes de garde, les caractéristiques de celles qui préfèrent la garde effectuée par un membre de la famille à celle effectuée par un non-membre, en procédant pour chaque cas à une analyse des effets bruts et à une analyse des effets nets des caractéristiques sur les choix. Cela nous a permis d'observer que les effets nets des caractéristiques, obtenus par analyse multivariée, ne diffèrent pas, de façon générale, des effets bruts.

L'examen des effets nets nous a permis d'observer que la garderie est davantage préférée lorsque l'enfant est âgé de plus de 2 ans, lorsque la mère est scolarisée et lorsqu'elle travaille à temps partiel. De l'examen du choix entre la garde chez soi et la garde dans une autre maison privée, on apprend que les mères plus âgées sont plus susceptibles d'utiliser la garde chez elles, de même que les mères sans travail et les familles à revenu faible ou moyen. Finalement, on observe que la présence d'un jeune enfant, la présence d'une mère ou d'un conjoint peu scolarisé et la présence d'une mère inactive sur le marché du travail augmente la probabilité d'avoir recours à un membre de la famille pour assurer la garde des enfants âgés de moins de 5 ans lorsqu'ils sont gardés hors d'une garderie.

Les raisons invoquées par les mères pour expliquer leur choix sont principalement la qualité des soins et la fiabilité des services. On note toutefois que la proximité des services du lieu de résidence et du travail est important pour les mères travaillant à temps partiel, alors que le coût des services est important pour les mères peu scolarisées.

Au chapitre 5, nous traitons d'un autre aspect de l'utilisation des services de garde, soit le nombre d'heures de fréquentation. Cela fait, nous examinerons les coûts encourus par les utilisatrices de ces services.

CHAPITRE 5

Nombre d'heures de garde et coûts des services de garde

Les résultats du chapitre 4 nous ont permis de voir si l'âge de la mère, son niveau de scolarité, son statut d'emploi, le niveau de scolarité du conjoint, l'âge de l'enfant et le nombre d'enfants dans la famille avaient un rôle à jouer dans le choix d'un mode de garde. Dans ce chapitre, nous examinerons, premièrement, si ces mêmes variables sont des déterminants du nombre d'heures de garde. La deuxième partie de ce chapitre est consacrée à l'étude des coûts des services de garde par modalité de garde et par caractéristique de l'enfant, de la mère et de son conjoint. Evidemment, nous ne retenons dans notre échantillon que les enfants gardés.

5.1 Le nombre d'heures usuelles de garde des enfants d'âge préscolaire

L'étude du nombre d'heures usuelles de garde des enfants d'âge préscolaire se fera en deux étapes. Premièrement, nous analyserons les résultats de l'analyse descriptive que nous présentons au tableau 5-1. Deuxièmement, nous procéderons à l'examen des résultats de l'analyse multivariée présentés au tableau 5-2.

Le tableau 5-1 nous renseigne sur le nombre moyen d'heures de garde des enfants d'âge préscolaire selon différentes caractéristiques. On y présente, comme précédemment, les résultats pour l'ensemble des enfants de moins de cinq ans et également pour deux sous-catégories de cet ensemble, soit les enfants de moins de 2 ans et ceux de plus de 2 ans. Pour des raisons de confidentialité, plusieurs résultats ne sont pas présentés pour ces deux sous-catégories. C'est pourquoi, l'essentiel de notre analyse ne portera que sur les résultats pour l'ensemble des enfants. Les résultats pour les deux sous-catégories nous apprennent que les enfants de moins de 2 ans, quelle que soit la caractéristique étudiée, se font garder en moyenne sur une plus courte période de temps que les enfants plus âgés. Examinons maintenant les résultats pour l'ensemble des enfants de moins de 5 ans.

Tableau 5-1

Heures usuelles de garde par caractéristique, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, rang et écart

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans			Enfants 0 - 1 an		Enfants 2 - 4 ans	
	Rang	Nombre d'heures	Ecart	Rang	Ecart	Rang	Ecart
Mode de garde			7,1		12,8		10,6
- garderie	2	20,3		1		2	
- maison familiale	3	17,2		3		3	
- autre maison privée	1	24,2		2		1	
Membre de la famille			4,4		7,6		0,7
- oui	2	18,0		2		2	
- non	1	22,4		1		1	
Age de l'enfant			5,6		5,5		2,9
- 0 an	5	17,6		2		n.i.	
- 1 an	2	23,1		1		n.i.	
- 2 ans	1	23,2		n.i.		n.i.	
- 3 ans	4	20,1		n.i.		3	
- 4 ans	3	20,3		n.i.		2	
Nombre d'enfants de 14 ans et moins			9,1		9,7		13,1
1 enfant	1	24,5		1		1	
2 enfants	2	19,3		2		2	
3 enfants et plus	3	15,4		3		3	
Age de la mère			6,8		8,3		9,0
- 15 à 24 ans	3	15,5		3		2	
- 25 à 34 ans	1	22,3		2		1	
- 35 à 44 ans	2	-		1		3	
Scolarité de la mère			12,6		7,2		17,3
- aucune ou élémentaire	5	-		5		5	
- secondaire	4	19,3		4		4	
- postsecondaire sans diplôme	1	-		2		1	
- postsecondaire avec diplôme	3	20,4		3		3	
- universitaire	2	-		1		2	

Tableau 5-1 (suite)

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans			Enfants 0 - 1 an		Enfants 2 - 4 ans	
	Rang	Nombre d'heures	Ecart	Rang	Ecart	Rang	Ecart
Scolarité du conjoint			7,6		4,0		10,4
- aucune ou élémentaire	2	20,7		2		3	
- secondaire	4	19,3		3		4	
- postsecondaire sans diplôme	3	-		5		2	
- postsecondaire avec diplôme	5	17,5		4		5	
- universitaire	1	25,0		1		1	
Statut d'emploi de la mère			27,1		29,8		25,5
- employée à temps plein	1	33,5		1		1	
- employée à temps partiel	2	15,8		2		3	
- non-employée	3	-		3		2	
- inactive	4	6,4		4		4	

Sources: M27PACY, pages 12, 13, 15, 17, 19, 20, 22, 24, 26, 27, 29, 31; M27PADH, page 6; M27PAJA, page 7, 10, 13.

n.i.: variable non incluse.

Note: L'écart représente la différence d'heures de garde existant entre le groupe où le nombre moyen de garde est le plus élevé et le groupe où le nombre moyen d'heures de garde est le plus faible.

Les enfants âgés de moins de 5 ans se font garder en moyenne 20,6 heures par semaine; ceux de moins de 2 ans 19,8 heures et ceux âgés de 2 ans et plus 21,2 heures. Cette valeur moyenne combinée avec la valeur de l'écart nous permet d'avoir un aperçu de la dispersion des heures.

Tableau 5-2

Effet net des variables sur le nombre d'heures de garde, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 2 ans et 2 à 4 ans, Québec, 1981

Caractéristiques[1]	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Age de l'enfant	(0 an omis)	(0 an omis)	(2 ans omis)
1 an	0	0	n.i.
2 ans	3,15	n.i.	omis
3 ans	0	n.i.	-3,51
4 ans	0	n.i.	0
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	0	2,76	0
Age de la mère (15 à 24 ans omis)			
25 à 34 ans	0	0	0
35 à 44 ans	0	0	0
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0	-8,41	0
- postsecondaire sans diplôme	0	0	0
- postsecondaire avec diplôme	0	-8,09	0
- universitaire	0	-10,16	0
Scolarité du conjoint (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	-4,42	-5,36	-4,70
- postsecondaire sans diplôme	0	0	0
- postsecondaire avec diplôme	-4,87	0	-6,65
- universitaire	0	-6,62	0
Statut d'emploi de la mère (employée à temps plein omise)			
- employée à temps partiel	-18,32	-17,74	-18,89
- non-employée	-20,21	-28,23	-15,59
- inactive	-26,72	-31,70	-24,02

Source: tableau B-5.

Note: Ce tableau ne porte que sur les enfants gardés au moins une heure par semaine.

1 Nous n'avons rapporté que les coefficients significativement différents de zéro tel qu'identifiés à l'aide d'un test-t au seuil de 90 %, unilatéral pour l'âge de l'enfant, le nombre d'enfants, la scolarité de la mère, la scolarité du conjoint et le statut d'emploi de la mère et bilatéral pour l'âge de la mère. Les zéros représentent des coefficients non significatifs.

Ce sont les enfants gardés dans une maison privée qui sont gardés le plus d'heures par semaine alors que ceux gardés chez eux le sont moins, ce qui s'explique en partie par le fait que ce sont surtout les mères qui ne travaillent pas qui ont recours à la garde chez elles (tableau 4-1).

Les enfants gardés par un membre de leur famille sont gardés moins d'heures que ceux gardés par une personne non apparentée à la famille. La faible rémunération des membres de la famille due, soit à un refus du gardien (grands-parents), soit au partage des tâches au sein de la famille (frère ou soeur) peut expliquer ceci. Un autre facteur peut être leur moins grande disponibilité à cause d'autres obligations (frères et soeurs) ou de leur santé (âge).

Jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 3 ans, le nombre d'heures de garde par semaine augmente avec l'âge de l'enfant. Ainsi, en plus d'être moins portées à faire garder leurs enfants (tableau 3-2), les mères d'enfants très jeunes, lorsqu'elles les font garder, le font sur une période relativement plus courte que les mères d'enfants plus âgés ce qui s'explique par leur attitude face à la garde. On observe de plus que le nombre d'heures de garde d'un enfant de 3 et 4 ans est moins élevé que celui d'un enfant de 1 ou 2 ans. La présence d'un second enfant, plus jeune, dans la famille peut expliquer ce résultat puisque la mère en minimisant le temps de garde d'un nouveau-né minimisera également celui de l'enfant plus âgé. Le nombre d'heures usuelles de garde décroît avec une augmentation du nombre d'enfants agés de 14 ans et moins dans la famille. L'importance des coûts encourus est sûrement un facteur qui explique ce résultat.

Ce sont les mères âgées de 25 à 34 ans qui font, en moyenne, garder pendant un plus grand nombre d'heures leurs enfants d'âge préscolaire (22,3 heures). Le nombre d'heures usuelles se situe aux alentours de 15 heures lorsque la mère est âgée de moins de 25 ans alors que le temps de garde des enfants de mères âgées de 35 à 44 ans se situe entre 15 et 22 heures. Parmi les femmes qui font garder leurs enfants, celles

de 25 à 34 ans sont possiblement à une étape dans leur profil de carrière où il leur est profitable d'investir du temps sur le marché du travail afin d'acquérir de l'expérience ou une formation en cours d'emploi. Par ailleurs, le comportement des mères de 15 à 24 ans peut possiblement s'expliquer par l'âge des enfants qui, en moyenne, sont relativement plus jeunes que ceux des mères de plus de 25 ans.[1] Une autre explication serait leur moins grand attachement au marché du travail.

Le nombre usuel d'heures de garde augmente, en règle générale, avec le niveau de scolarité de la mère. Par exemple, les mères de scolarité secondaire font garder leurs enfants âgés de moins de 5 ans environ 19,4 heures par semaine alors que les mères détenant un diplôme d'études postsecondaires les font garder pendant environ 21 heures. Les résultats pour la scolarité du père diffèrent quelque peu de ceux obtenus pour la scolarité de la mère. Ainsi, on observe que le nombre d'heures de garde lorsque le conjoint est peu scolarisé, sans être supérieur à celui obtenu lorsque le conjoint a une scolarité universitaire, est cependant supérieur à ce qui est obtenu pour les autres niveaux de scolarité.

Les enfants qui se font le plus garder (33,5 heures par semaine) sont ceux dont la mère travaille à temps plein. Les mères travaillant à temps partiel font garder, en moyenne, leurs enfants 15,8 heures par semaine. Par ailleurs, les mères inactives utilisent, en moyenne, les services de garde pendant 6,4 heures par semaine. Il y a donc évidence d'un lien entre le statut d'emploi (le nombre d'heures travaillées) et le nombre usuel d'heures de garde par semaine.

Comme les effets bruts peuvent cacher les effets nets des caractéristiques, nous présentons au tableau 5-2 les résultats d'une analyse multivariée, faite à l'aide des moindres carrés ordinaire. Nous connaî-

---

1 61,5 % des mères de 15 à 24 ans ont des enfants âgés de moins de 2 ans, alors que ce n'est le cas que pour 36,9 % des mères de plus de 25 ans.

trons ainsi l'effet net des diverses caractéristiques étudiées sur le nombre d'heures de garde pour l'ensemble des enfants de moins de cinq ans, pour ceux âgés de moins de 2 ans et pour ceux âgés de 2 ans et plus.

Nos résultats, pour l'ensemble des enfants, démontrent que d'être âgé de 2 ans plutôt que d'être d'un autre âge augmente, en moyenne, de 3 heures le nombre d'heures de garde. On retrouve ici un résultat similaire à celui observé lors de notre analyse des effets bruts.

Lorsqu'on étudie les enfants de 2 ans et plus, on observe par ailleurs l'effet négatif d'avoir 3 ans sur le nombre d'heures de garde qu'on avait observé lors de l'analyse descriptive. Comparativement aux enfants âgés de 2 ans et à ceux âgés de 4 ans, le fait d'avoir 3 ans diminue en moyenne de 35 heures le nombre d'heures de garde.

Ce n'est que pour le groupe d'enfants de moins de 2 ans que le nombre d'enfants est un déterminant significatif du nombre d'heures de garde. Tout comme nous avions observé au tableau 3-4, que l'augmentation du nombre d'enfants accroît la probabilité qu'une mère fasse garder ses enfants, il accroît le nombre d'heures de garde.

Les résultats obtenus pour l'âge de la mère ne sont guère surprenants puisque, tout comme pour les analyses des décisions des mères d'enfants d'âge préscolaire de participer au marché du travail et de faire garder leurs enfants, cette variable n'affecte pas de façon significative la variable dépendante.

Le niveau de scolarité de la mère, contrairement à ce que pouvait laisser entrevoir notre analyse des effets bruts pour l'ensemble des enfants n'a pas de rôle à jouer dans la détermination du nombre d'heures de garde. Le comportement des mères d'enfants âgés de moins de 2 ans se distingue toutefois de celui des mères d'enfants âgés de 2 ans et plus ou

de celui de l'ensemble des mères. En général, dans le cas des mères d'enfants âgés de moins de 2 ans, l'augmentation de leur niveau de scolarité réduit le nombre d'heures de garde. Les mères plus scolarisées ont possiblement des emplois à horaire plus flexibles ou plus facilement adaptables à leurs besoins (exemple: travail à la maison plutôt qu'au bureau) leur permettant ainsi de réduire, comme elles le désirent, le temps de garde de leurs jeunes enfants.

Pour les enfants de moins de 2 ans, le nombre d'heures de garde diminue lorsqu'on est en présence d'un conjoint de scolarité secondaire ou universitaire. On note par ailleurs, pour les deux autres catégories d'âge d'enfants, que c'est également la présence d'un conjoint ayant une scolarité de niveau secondaire ou un diplôme d'études postsecondaires qui réduit significativement le nombre d'heures de garde.

Le fait d'être une mère travaillant à temps partiel, non employée ou inactive, comparativement au fait d'être une mère travaillant à temps plein, a un effet négatif et significatif sur le nombre d'heures de garde. On note, par exemple, pour l'ensemble des mères d'enfants âgés de moins de 5 ans, une diminution de près de 26 heures des heures de garde lorsque la mère est inactive plutôt qu'employée à temps plein. Dans le cas des mères non employées, cette diminution se chiffre aux alentours de 20 heures alors qu'elle est de 18 heures pour les mères travaillant à temps partiel. Le temps consacré au marché du travail permet de bien prévoir le temps de garde des enfants d'âge préscolaire.

5.2 Coût des services de garde

La deuxième partie de ce chapitre est consacrée à l'étude des coûts des services de garde[2] par modalité de garde et par caractéristique de l'enfant, de la mère et de son conjoint. Les résultats sont présentés au tableau 5-3 pour trois groupes d'enfants: enfants de 0 à 4 ans, enfants de moins de 2 ans et enfants de 2 ans et plus. Pour respecter les règles de confidentialité de Statistique Canada, nous démontrons l'importance des coûts en établissant un rang où la valeur "1" représente le coût le plus élevé. Nous fournissons de plus au lecteur une évaluation de l'écart de prix pouvant exister entre les services de garde les plus onéreux et les moins onéreux pour chaque facteur à l'étude.

Les résultats présentés nous démontrent, tout d'abord, que c'est la garde au domicile familial qui est le mode de garde le plus coûteux (jusqu'à 0,50 $ de plus par heure de garde), quel que soit l'âge des enfants. La garde dans une autre maison privée s'avère, par ailleurs, être le mode le moins onéreux lorsque les enfants sont âgés de 2 ans et plus. Pour les enfants plus jeunes, c'est la garderie. Il est à noter de plus que, parmi les utilisatrices des services de garde dans une maison (familiale ou privée), il coûte, en moyenne, 0,26 $ de moins l'heure à celles qui font garder leurs enfants d'âge préscolaire par un membre de leur famille.

---

2 La question posée par Statistique Canada fait référence aux coûts usuellement encourus pour les services de garde. Même si cette question nous permet d'avoir une meilleure évaluation des coûts de garde qu'en se référant uniquement à la semaine précédant l'enquête, il est possible toutefois que certaines mères disant avoir fait garder leurs enfants pendant la semaine de référence ne l'aient pas fait de façon régulière et répondent 0 à la question sur les coûts. Nous avons donc décidé d'exclure de notre échantillon les enfants pour lesquels les mères ne faisaient pas de déboursés monétaires. Par cette façon de faire, nous limitons notre échantillon aux mères qui allouent usuellement des ressources financières aux services de garde. Nous nous trouvons, cependant, à exclure les mères qui profitent usuellement de services gratuits.

Tableau 5-3

Coût des modes de garde, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, rang et écart

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans[1]		Enfants 0 - 1 an[1]		Enfants 2 - 4 ans[1]	
	Rang	Ecart[2]$	Rang	Ecart[2]$	Rang	Ecart[2]$
Mode de garde		0,46		0,48		0,54
- garderie	2		3		2	
- maison familiale	1		1		1	
- autre maison privée	3		2		3	
Membre de la famille		0,26		0,21		0,29
- oui	2		2		2	
- non	1		1		1	
Age de l'enfant		0,14		0,02		0,09
0 an	5		2		n.i.	
1 an	4		1		n.i.	
2 ans	1		n.i.		1	
3 ans	3		n.i.		3	
4 ans	2		n.i.		2	
Nombre d'enfants de 14 ans et moins		0,84		0,36		1,02
1 enfant	2		2		2	
2 enfants	3		3		3	
3 enfants et plus	1		1		1	
Age de la mère		0,35		0,43		0,27
15 à 24 ans	3		3		3	
25 à 34 ans	2		2		2	
35 à 44 ans	1		1		1	
Scolarité de la mère		0,69		0,62		0,74
- aucune ou élémentaire	4		2		4	
- secondaire	2		4		2	
- postsecondaire sans diplôme	5		5		5	
- postsecondaire avec diplôme	3		3		3	
- universitaire	1		1		1	
Scolarité du conjoint		0,48		0,48		0,50
- aucune ou élémentaire	5		2		5	
- secondaire	2		5		2	
- postsecondaire sans diplôme	4		3		4	
- postsecondaire avec diplôme	3		4		3	
- universitaire	1		1		1	

Tableau 5-3 (suite)

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans[1]		Enfants 0 - 1 an[1]		Enfants 2 - 4 ans[1]	
	Rang	Ecart[2] $	Rang	Ecart[2] $	Rang	Ecart[2] $
Statut d'emploi de la mère		0,30		0,47		0,26
- employée à temps plein	3		4		2	
- employée à temps partiel	1		1		1	
- non-employée	2		2		4	
- inactive	4		3		3	
Revenu familial		0,61		0,43		0,89
- moins de 9 000 $	6		2		6	
- 9 000 $ - 14 999 $	4		6		4	
- 15 000 $ - 19 999 $	5		4		5	
- 20 000 $ - 24 999 $	1		5		1	
- 25 000 $ - 34 000 $	3		3		2	
- 35 000 $ et plus	2		1		3	

Source: M27PAGG, pages 5, 6, 8, 9, 10, 30, 31, 33, 34, 35, 84, 85, 87, 88, 89, 90; M27PAEQ, pages 5, 7, 9; M27PALO, pages 7, 10, 13.

n.i.: variable non incluse.

1 Le coût moyen de la garde est de 1,24 $ l'heure pour l'ensemble des enfants âgés de moins de 5 ans, de 1,18 $ pour les enfants de moins de 2 ans et de 1,27 $ pour les enfants de 2 ans et plus. Cette valeur moyenne combinée avec la valeur de l'écart nous permet d'avoir un aperçu de la dispersion des coûts.

2 L'écart représente la différence monétaire entre le coût moyen par heure le plus élevé et le coût moyen par heure le plus faible par caractéristique.

Quoique le coût des services de garde varie très peu en fonction de l'âge des enfants, on remarque que les mères d'enfants âgés de 2 ans et plus paient, en moyenne, des montants supérieurs aux mères d'enfants plus jeunes. Les mères ayant au moins trois enfants âgés de moins de 15 ans paient également plus que les mères ayant moins d'enfants.

Les mères de 35 ans et plus dépensent, en règle générale, plus que les autres mères. L'écart de coûts de garde entre elles et les mères âgées de 15 à 24 ans est de 0,35 $ l'heure. Cet écart s'élève à 0,43 $ lorsqu'on ne considère que les mères d'enfants âgés de moins de 2 ans alors qu'il n'est que de 0,27 $ lorsque les enfants sont plus âgés.

Quelle que soit la catégorie d'âge des enfants, on remarque de plus, au tableau 5.3, que les parents plus scolarisés utilisent des services de garde plus dispendieux. Leurs revenus de travail, qui sont reliés à leur niveau de scolarité, leur permettent d'avoir un tel comportement.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la fiabilité des services de garde et la proximité de ces services par rapport au domicile familial ou au lieu de travail préoccupent particulièrement les mères travaillant à temps partiel. Il n'est donc pas étonnant d'observer que, quel que soit l'âge des enfants, ce sont pour elles que les frais de garde sont les plus élevés. Contrairement à l'ensemble des résultats obtenus jusqu'ici au tableau 5-1, le comportement des mères selon leur statut d'emploi varie avec l'âge des enfants. C'est ainsi qu'on remarque que ce sont les mères travaillant à temps plein qui, parmi celles ayant des enfants âgés de moins de 2 ans, paient moins pour les services de garde. Par ailleurs, ce sont les mères sans emploi qui, lorsque l'enfant est plus âgé, utilisent les services de garde les moins onéreux. Ce résultat peut s'expliquer par l'importance, notée au chapitre précédent, de la garde effectuée par un membre de la famille.

Finalement, de façon générale, les mères à haut revenu (20 000 $ et plus) paient pour les services de garde des montants supérieurs à ce que paient les mères à bas revenu. On note, par exemple, une différence de 0,61 $ entre les mères d'enfants d'âge préscolaire ayant un revenu familial se situant entre 20 000 $ et 25 000 $ et celles dont le revenu est inférieur à 9 000 $. La capacité à payer de ces mères explique fort bien leur comportement.

Conclusion

Le nombre d'heures de garde et le coût des services de garde ont fait le propos de ce chapitre. Les effets bruts des caractéristiques sur le nombre d'heures de garde diffèrent parfois de leurs effets nets. Notre principal résultat est que le temps consacré au marché du travail nous permet de bien prévoir le temps de garde des enfants d'âge préscolaire, ce qui s'accorde avec nos attentes. On observe, par exemple, une diminution de près de 26 heures de garde lorsque la mère d'un enfant âgé de moins de 5 ans est inactive plutôt qu'employée à temps plein. L'analyse des autres caractéristiques nous a, par ailleurs, permis d'observer des différences de comportement chez les mères selon le groupe d'âge d'enfants à l'étude.

De l'examen de l'effet brut des caractéristiques sur les coûts des services de garde, on note tout d'abord que, quel que soit l'âge des enfants, la garde à la maison familiale est plus onéreuse que la garde en garderie et la garde dans une autre maison privée. Il en est de même pour la garde non effectuée par un membre de la famille. De plus, nous avons observé que ce sont les mères ayant au moins 3 enfants, celles âgées de 35 à 44 ans, celles ayant ou dont le conjoint a une scolarité universitaire, celles employées à temps partiel ainsi que les mères ayant un revenu familial de 20 000 $ à 25 000 $ qui paient davantage pour les services de garde.

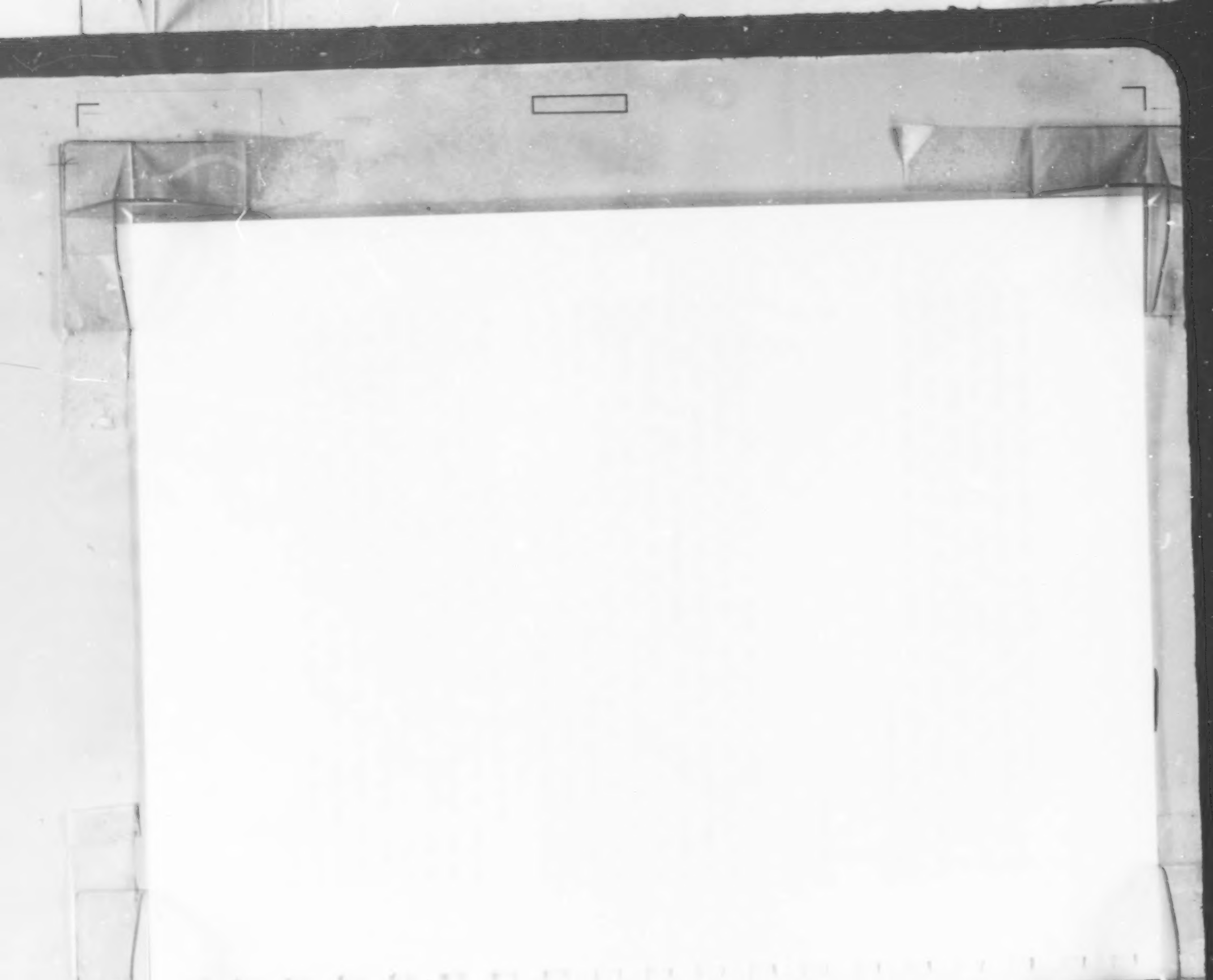

CONCLUSION

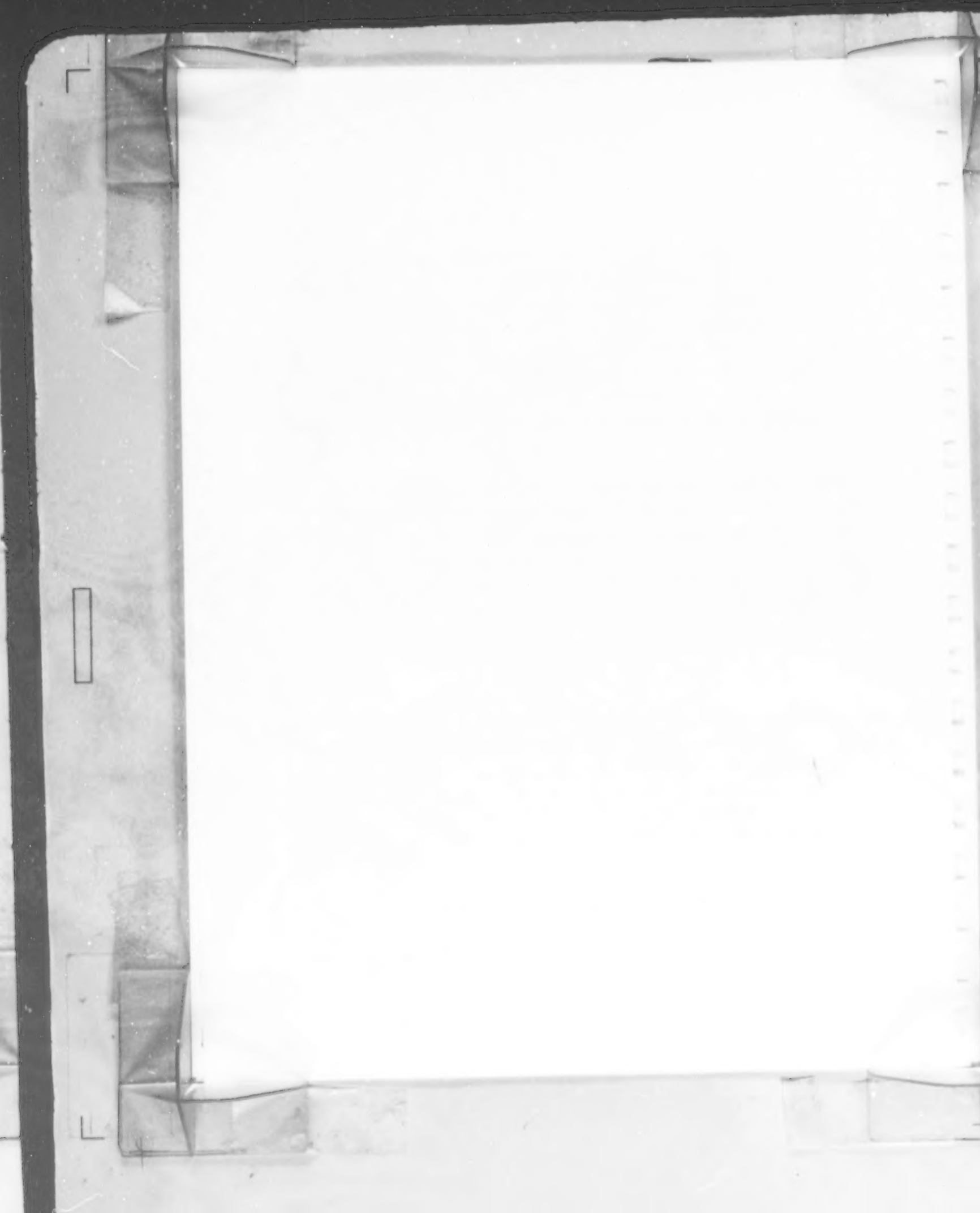

Dans cette conclusion, nous passons en revue les principaux résultats de notre étude. Rappelons que ceux-ci ont été obtenus à l'aide d'un cadre d'analyse économique qui nous permet de relier les décisions associées à la garde des enfants aux bénéfices nets qu'on peut en retirer et que ces bénéfices sont liés aux caractéristiques individuelles. Notre cadre d'analyse nous permet donc de prédire l'effet de caractéristiques individuelles telles la scolarité ou le statut d'emploi sur le choix de participer au marché du travail, de faire ou non garder ses enfants et sur le choix d'un mode de garde.

Nos prédictions ont été confrontées aux résultats de calculs faits avec les données d'une enquête menée par Statistique Canada en février 1981. Nous décrivons cette enquête, les variables que nous en avons tirées et nos méthodes statistiques au chapitre 2. Ces méthodes statistiques nous permettent de distinguer entre l'effet brut d'une caractéristique individuelle, soit l'effet de celle-ci en ne neutralisant pas les effets des autres et l'effet net d'une caractéristique individuelle, soit l'effet de celle-ci en neutralisant l'effet des autres.

Au chapitre 3, nous avons examiné la décision de travailler de la mère et la décision de faire garder ses enfants. Nos résultats (effets nets) nous indiquent qu'une mère est d'autant moins susceptible de travailler et de faire garder ses enfants que le nombre d'enfants de 14 ans et moins croît. De plus, la participation des mères au marché du travail est, comme nous le supposions, un déterminant très important de la garde des enfants.

Au chapitre 4, nous avons tout d'abord examiné trois aspects du choix du mode de garde. Nous avons premièrement examiné les caractéristiques des utilisatrices des modes de garde au Québec qui

préfèrent la garderie à la garde en milieu familial (maison familiale ou maison privée); deuxièmement, les caractéristiques des utilisatrices qui préfèrent la garde à la maison familiale à la garde dans une maison privée et, finalement, pour ces deux derniers modes de garde, les caractéristiques de celles qui préfèrent la garde effectuée par un membre de la famille à celle effectuée par un non-membre. Nos résultats (effets nets) indiquent que la garderie est davantage préférée lorsque l'enfant est âgé de plus de 2 ans, lorsque la mère est plus scolarisée, lorsque la mère travaille à temps partiel ou lorsqu'elle ne participe pas au marché du travail. De l'examen du choix entre la garde chez soi et la garde dans une autre maison privée, on apprend que les mères plus âgées sont plus susceptibles d'utiliser la garde chez elle, de même que les mères sans travail et les mères à faible revenu. Puis, finalement, on observe que la présence d'un jeune enfant, la présence d'une mère ou d'un conjoint peu scolarisés et la présence d'une mère inactive sur le marché du travail augmente la probabilité d'avoir recours à un membre de la famille pour assurer la garde des enfants âgés de moins de 5 ans lorsqu'ils ne sont pas gardés en garderie.

Nous avons ensuite examiné (effets bruts) les raisons invoquées par les mères pour expliquer leur choix et constater que ce sont la qualité des soins et la fiabilité des services qui sont surtout évoqués. On note toutefois que la proximité des services du lieu de résidence ou du travail est importante pour les mères travaillant à temps partiel, alors que le coût des services est important pour les mères peu scolarisées.

Finalement, au chapitre 5, nous avons tout d'abord examiné les déterminants du nombre d'heures de garde (effets nets) et constaté que le temps consacré au marché du travail nous permet de bien prévoir le temps de garde des enfants d'âge préscolaire. Nous avons ensuite examiné (effets bruts) les coûts des services de garde et noté que, quel que soit l'âge des enfants, la garde à la maison familiale est plus onéreuse que la garde en garderie et la garde dans une autre maison privée. Il en est de

même pour la garde effectuée par un non-membre de la famille. De plus, nous avons observé que ce sont les mères ayant au moins 3 enfants âgés de moins de 15 ans, celles âgées de 35 à 44 ans, celles ayant une scolarité universitaire ou dont le conjoint a une telle scolarité, celles employées à temps partiel ainsi que les mères ayant un revenu familial de 20 000 $ à 25 000 $ qui paient davantage pour les services de garde.

En terminant, notons que notre analyse aurait été plus complète si nous avions pu disposer de données nous permettant de connaître le motif de la garde, le revenu de travail de la mère et le lieu de résidence du ménage. Il serait pertinent de reprendre cette analyse à l'aide d'une enquête qui nous fournirait ces informations en plus de celles utilisées dans cette étude.

BIBLIOGRAPHIE

Becker, Gary S., Human Capital (1964), Second edition, National Bureau of Economic Research, New York, 1975.

Bélanger, Diane et Leduc Marc, La garde de jour des enfants d'âge préscolaire dans la région 6C, Rapport de recherche, Centre de services sociaux Richelieu, 1977.

Conseil des Affaires sociales et de la Famille, Concilier maternité et participation au monde du travail, Gouvernement du Québec, 1981

Johnson, Laura, C., Who Cares? A Report of the Project Child Care Survey of Parents and Their Child Care Arrangements in Metropolitan Toronto, Community Day Care Coalition; Social Planning Council of Metropolitan Toronto, novembre 1977.

Galarneau, Diane, "L'offre de travail des femmes mariées au Québec pour 1977 et 1979", Montréal: rapports de M.Sc., Département de sciences économiques, Université de Montréal, 1982

Harris, O., Day Care: A Study of Parents' Attitudes and Opinions Relative to Before and After School Care, Dissertation Abstracts, University of Denver, 1973.

Henripin, Jacques et Lapierre-Adamyck, Evelyn, La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécois, Collection démographie canadienne, Presses de l'Université de Montréal, 1974.

Krashinsky, Michael, Day Care and Public Policy in Ontario, Toronto: Ontario Economic Council, 1977

Ministère des Affaires sociales (MAS), Etude sur les services de garde au Québec (janvier 1975), Québec: Direction générale de la planification, MAS, 1975

Lero, Donna, S., Factors Influencing Parents' Preferences For, And Use of Alternative Child Care Arrangements for Pre-School-Age Children, Final Report of a Project Funded by Health and Welfare, University of Guelph, mai 1981.

Pelletier, Guy, Faire garder nos enfants ..., Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal, 1983.

Robins, Philip K. and Spiegelman, Robert G., "An Econometric Model of the Demand for Child Care", Economic Inquiry, janvier 1978, volume 16, no 1, pp. 83-94.

ANNEXE A

Description technique des variables

Cette annexe sert à décrire l'utilisation qui a été faite de l'information de l'enquête sur les services de garde. Nous définissons les variables que nous avons utilisées des fichiers ENFANT et FAMILLE, et nous indiquons, pour chacune d'entre elles, leur référence dans le livre de codage (zone) et le numéro de la question de l'enquête, lorsqu'il y a lieu.

Les enfants qui nous intéressent doivent être âgés de moins de 5 ans (zone 3) et résider au Québec (zone 2). Ainsi, 677 enfants ont été retenus aux fins de notre analyse.

La liste des variables discontinues utilisées est présentée au tableau A-1 alors, qu'au tableau A-2, ce sont les variables continues qui sont décrites.

Tableau A-1

Variables discontinues; Enquête sur les services de garde en 1981

Variables discontinues	Question[1]	Zone[2]	Valeur
Age du chef de famille[3]		35	
- 15-24 ans			1,2,3
- 25-34 ans			4
- 35-44 ans			5
- 45 ans et plus			6,7,8,9
Scolarité du chef de famille[3]		36	
- aucune ou élémentaire			1
- secondaire			2
- postsecondaire sans diplôme			3
- postsecondaire avec diplôme			4
- universitaire			5
Occupation du chef de famille[3]		40	
- employé			1
- non-employé			2
- inactif			3
Scolarité du conjoint[3]		43	
- aucune ou élémentaire			1
- secondaire			2
- postsecondaire sans diplôme			3
- postsecondaire avec diplôme			4
- universitaire			5
Revenu du ménage	Q 40	76	
- moins de 9 000 $			1
- 9 000 $ - 14 999 $			2
- 15 000 $ - 19 999 $			3
- 20 000 $ - 24 999 $			4
- 25 000 $ - 34 999 $			5,6
- 35 000 $ et plus			7
- revenu non connu			8,9
Garder à la prématernelle ou à la maternelle	Q 11	47	
- oui			1
- non			2

Tableau A-1 (suite)

Variables discontinues	Question[1]	Zone[2]	Valeur
Garder en garderie	Q 14	50	
- oui			1
- non			2
Garder à la maison par une personne autre que ses parents	Q 18	54	
- oui			1
- non			2
Garder dans une autre maison privée	Q 25	61	
- oui			1
- non			2
Garder ou non	Q 11, Q 14 Q 18, Q 25[4]	85	
- oui			0
- non			1
Garde à la maison familiale assurée par un membre de la famille	Q 20	56	
- oui			1,2
- non			3
Garde dans une autre maison privée assurée par un membre de la famille	Q 29	65	
- oui			1
- non			2
Raison du choix d'un mode de garde	Q36	72	
- qualité des services			1
- fiabilité des services			2
- coût			3
- aspect pratique/proximité du domicile			4
- aspect pratique/proximité du lieu de travail			5
- aspect pratique des heures			6
- décision prise par une autre personne			7
- seul mode de garde disponible			8
- autre			9

1 De l'enquête sur les services de garde.

2 Zone du fichier ENFANT, bande de microdonnées, Enquêtes spéciales, Statistique Canada.

3 Tiré du questionnaire de base de l'Enquête sur la population active.

4 Variable composée par Statistique Canada à partir des questions 11, 14, 18 et 25.

Tableau A-2

Variables continues; Enquête sur les services de garde en 1981

Variables continues	Question[1]	Zone[2]
Age de l'enfant[3]		3
Nombre d'enfants âgés de 2 ans et moins[3]		46[4]
Nombre d'enfants âgés de 3 à 5 ans[3]		47[4]
Nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans[3]		48[4]
Nombre d'enfants âgés de 12 à 14 ans[3]		49[4]
Heures travaillées usuellement par le chef de famille[3]		39
Heures de garde =		
Heures usuelles de garde en prématernelle et maternelle	Q 13	49
+		
Heures usuelles de garde en garderie	Q 16	52
+		
Heures usuelles de garde à la maison par une personne autre que les parents	Q 22	58
+		
Heures usuelles de garde dans une autre maison privée	Q 27	63
Coût total usuel de la garde pour enfants d'âge préscolaire	Q 17, Q 23, Q 28[5]	79

1 De l'enquête sur les services de garde.

2 Zone du fichier ENFANT, bande de microdonnées, Enquêtes spéciales, Stastistique Canada.

3 Tiré du questionnaire de base de l'Enquête sur la population active.

4 Zone du fichier FAMILLE, bande de microdonnées, Enquêtes spéciales, Statistique Canada.

5 Calcul fait par Statistique Canada à partir des questions 17, 23 et 28.

Tableau A-3

Echantillon retenu selon le comportement étudié

Comportement étudié	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
- Participer au marché du travail et faire garder (tableau 3-1, 3-2, 3-3 et 3-4)			
. nombre non pondéré	677	308	369
. nombre pondéré	496 527	222 337	274 190
- Garderie (tableau 4-1)			
. nombre non pondéré	288	n.s.p.	n.s.p.
. nombre pondéré	223 861	n.s.p.	n.s.p.
- Familiale et parenté (tableau 4-1)			
. nombre non pondéré	235	n.s.p.	n.s.p.
. nombre pondéré	173 431	n.s.p.	n.s.p.
- Garderie (tableau 4-2)			
. nombre non pondéré	258	n.s.p.	n.s.p.
. nombre pondéré	199 943	n.s.p.	n.s.p.
- Familiale et parenté (tableau 4-2)			
. nombre non pondéré	213	n.s.p.	n.s.p.
. nombre pondéré	161 891	n.s.p.	n.s.p.
- Raison (tableau 4-3)			
. nombre non pondéré	288	n.s.p.	n.s.p.
. nombre pondéré	223 861	n.s.p.	n.s.p.
- Heures usuelles de garde (tableau 5-1)			
. nombre non pondéré	293	120	173
. nombre pondéré	228 055	90 948	137 107
- Heures usuelles de garde (tableau 5-2)			
. nombre non pondéré	259	101	158
. nombre pondéré	200 208	76 431	123 777
- Coût des modes de garde (tableau 5-3)			
. nombre non pondéré	203	82	121
. nombre pondéré	158 281	60 686	97 595

Note: n.s.p.: ne s'applique pas

ANNEXE B

Résultats des analyses multivariées

Tableau B-1

. Participation ou non de la mère au marché du travail, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, analyse probit

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Constante	-0,425	-0,763	-0,016
	(-1,82)*	(-1,87)	(-0,05)
Age de l'enfant			
	(0 an omis)	(0 an omis)	(2 ans omis)
1 an	0,236	0,290	n.i.
	(1,80)	(1,76)	
2 ans	0,284	n.i.	omis
	(1,77)		-
3 ans	0,427	n.i.	0,127
	(2,53)		(0,72)
4 ans	0,299	n.i.	0,013
	(1,81)		(0,08)
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	-0,372	-0,559	-0,252
	(-5,31)	(-4,93)	(-2,75)
Age de la mère (15 à 24 ans omis)			
25 à 34 ans	0,213	0,474	-0,033
	(1,48)	(2,41)	(-0,15)
35 à 44 ans	0,407	0,844	0,109
	(1,79)	(2,10)	(0,36)
44 ans et plus	-5,085	n.i.	-5,106
	(-0,001)		(-0,002)
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0,166	0,536	0,050
	(0,98)	(1,60)	(0,25)
- postsecondaire sans diplôme	0,575	0,876	0,563
	(2,00)	(1,87)	(1,38)
- postsecondaire avec diplôme	0,909	0,891	1,081
	(4,17)	(2,21)	(3,95)
- universitaire	1,258	1,39	1,385
	(4,48)	(2,98)	(3,55)

Tableau B-1 (suite)

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Scolarité du conjoint (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0,072 (0,50)	0,299 (1,20)	-0,070 (-0,39)
- postsecondaire sans diplôme	-0,089 (-0,36)	0,122 (0,35)	-0,470 (-1,17)
- postsecondaire avec diplôme	-0,297 (-1,49)	-0,232 (-0,68)	-0,337 (-1,32)
- universitaire	-0,028 (-0,13)	0,287 (0,81)	-0,232 (-0,84)
R^2 pseudo	0,175	0,172	0,169
Nombre d'observations	677	308	369

Sources: IRENEFZ, page 3; IRENEFF, page 3; IRENEEQ, page 3.

* Entre parenthèses apparaît la statistique "t" de Student.

n.i.: variable non incluse.

Tableau B-2

Décision de faire garder ou non les enfants d'âge préscolaire, enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans, Québec, 1981, analyse probit

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Constante	-0,046 (-0,18)*	0,006 (0,01)	0,283 (0,81)
Age de l'enfant			
	(0 an omis)	(0 an omis)	(2 ans omis)
1 an	-0,031 (-0,19)	-0,117 (-0,69)	n.i.
2 ans	0,175 (1,06)	n.i.	omis
3 ans	0,151 (0,86)	n.i.	-0,012 (-0,62)
4 ans	0,566 (3,36)	n.i.	0,415 (2,31)
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	-0,088 (-1,34)	0,140 (1,32)	-0,249 (-2,77)
Age de la mère (15 à 24 ans omis)			
25 à 34 ans	0,043 (0,28)	-0,145 (-0,69)	0,149 (0,61)
35 à 44 ans	0,206 (0,87)	-0,229 (-0,55)	0,465 (1,46)
44 ans et plus	-5,481 (-0,003)	n.i.	-5,196 (-0,002)
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0,193 (1,11)	-0,084 (-0,26)	0,283 (1,33)
- postsecondaire sans diplôme	0,369 (1,21)	0,122 (0,25)	0,448 (1,02)
- postsecondaire avec diplôme	0,504 (1,21)	0,058 (0,13)	0,756 (2,56)
- universitaire	0,370 (1,27)	0,350 (0,75)	0,266 (0,66)

Tableau B-2 (suite)

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Scolarité du conjoint (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0,470 (3,15)	0,678 (2,65)	0,337 (1,78)
- postsecondaire sans diplôme	0,898 (3,45)	0,992 (2,73)	1,124 (2,56)
- postsecondaire avec diplôme	0,468 (2,30)	0,636 (1,83)	0,394 (1,32)
- universitaire	0,640 (2,85)	0,524 (1,44)	0,760 (2,49)
Statut d'emploi de la mère (employée à temps plein omise)			
- employée à temps partiel	-0,339 (-1,75)	-0,278 (-0,96)	-0,470 (-1,74)
- non employée	-0,806 (-3,55)	-0,880 (-2,68)	-0,799 (-2,43)
- inactive	-1,30 (-9,66)	-1,536 (-7,14)	-1,233 (-6,77)
R^2 pseudo	0,251	0,259	0,267
Nombre d'observations	677	308	369

Sources: IRENEA7, page 3; IRENECn, page 3; IRENEBT, page 3.

* Entre parenthèses apparaît la statistique "t" de Student.

n.i.: variable non incluse.

Tableau B-3

Effets nets des variables sur la probabilité de faire garder les enfants d'âge préscolaire (sans scolarité du conjoint) Québec, 1981, analyse probit

Caractéristiques	Coefficients transformés	Coefficients estimés ("t" de Student)
Age de l'enfant (0 an omis)		
1 an	0	-0,029 (-0,18)
2 ans	0	0,167 (1,02)
3 ans	0	0,071 (0,41)
4 ans	0,199	0,504 (3,06)
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	0	-0,084 (-1,29)
Age de la mère (15 à 24 ans omis)		
25 à 34 ans	0	0,093 (0,62)
35 à 44 ans	0	0,205 (0,89)
44 ans et plus	0	-5,367 (-0,003)
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)		
- secondaire	0,132	0,342 (2,03)
- postsecondaire sans diplôme	0,252	0,646 (2,24)
- postsecondaire avec diplôme	0,298	0,767 (3,65)
- universitaire	0,252	0,664 (2,47)

Tableau B-3 (suite)

Caractéristiques	Coefficients transformés	Coefficients estimés ("t" de Student)
Statut d'emploi de la mère (employée à temps plein omise)		
- employée à temps partiel	-0,132	-0,351 (-1,83)
- non employée	-0,272	-0,807 (-3,62)
- inactive	-0,475	-1,277 (-9,65)
R^2 pseudo	0,232	
Nombre d'observations	677	

Source: MB220GJ et IRENEGW.

Tableau B-4

Choix du mode de garde, enfants de 0 à 4 ans
Québec, 1981, analyse probit

Caractéristiques	Garderie	Maison familiale ou privée familiale	Maison familiale ou privée parenté
Constante	-2,287 (-3,03)	-0,743 (-0,95)	1,043 (1,60)
Age de l'enfant (0 an omis)			
1 an	0,108 (0,23)	-0,010 (-0,03)	0,474 (1,63)
2 ans	0,529 (1,32)	-0,709 (-0,24)	-0,105 (-0,36)
3 ans	1,242 (3,13)	-0,143 (-0,43)	-0,146 (-0,43)
4 ans	1,429 (4,06)	0,119 (0,39)	-0,354 (-1,15)
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	-0,016 (-0,12)	0,334 (2,66)	-0,159 (-1,17)
Age de la mère (15 à 24 ans omis)			
25 à 34 ans	0,013 (0,03)	0,977 (2,93)	-0,177 (-0,59)
35 à 44 ans	0,604 (1,18)	1,432 (2,67)	0,037 (0,07)
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	0,900 (1,87)	-0,328 (-0,74)	-0,345 (-0,89)
- postsecondaire sans diplôme	1,766 (2,81)	-1,489 (-1,72)	-0,509 (-0,86)
- postsecondaire avec diplôme	0,989 (1,81)	-0,053 (-0,11)	-0,600 (-1,35)
- universitaire	1,365 (2,11)	0,177 (0,31)	-2,185 (-3,17)

Tableau B-4 (suite)

Caractéristiques	Garderie	Maison familiale ou privée familiale	Maison familiale ou privée parenté
Scolarité du conjoint (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	-0,499 (-1,50)	0,352 (1,07)	-0,317 (-1,00)
- postsecondaire sans diplôme	-0,442 (-0,86)	-0,724 (-1,53)	0,102 (0,23)
- postsecondaire avec diplôme	-0,699 (-1,59)	-0,660 (-1,58)	-0,652 (-1,58)
- universitaire	-0,213 (-0460)	0,253 (0,59)	-0,323 (-0,71)
Statut d'emploi de la mère (employée à temps plein omise)			
- employée à temps partiel	0,756 (2,59)	0,060 (0,20)	0,239 (0,78)
- non employée	-0,366 (0,67)	0,698 (1,59)	-0,073 (-0,17)
- inactive	0,948 (3,30)	0,380 (1,44)	0,500 (1,92)
Revenu familial (moins de 9 000 $ omis)			
- 9 000 $ à 14 999 $	-0,699 (-1,26)	-0,294 (-0,45)	-0,134 (-0,25)
- 15 000 $ à 19 999 $	-0,371 (-0,67)	-0,129 (-0,20)	-0,210 (-0,90)
- 20 000 $ à 24 999 $	-0,998 (-1,71)	-0,403 (-0,61)	-0,534 (-0,98)
- 25 000 $ à 34 999 $	-0,522 (-0,87)	-0,909 (-1,33)	0,126 (0,22)
- 35 000 $ et plus	-0,792 (-1,22)	-1,095 (-1,53)	-0,060 (-1,10)
R^2 pseudo	0,213	0,255	0,208
Nombre d'observations	677	213	213

Sources: IRENEDH, page 3; IRENEDS, page 3; IRENEB7, page 3.

* Entre parenthèses apparaît la statistique "t" de Student.

Tableau B-5

Nombre d'heures de garde,
enfants de 0 à 4 ans, 0 à 1 an et 2 à 4 ans,
Québec, 1981, analyse de régression

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Constante	37,473 (9,32)	43,397 (6,48)	39,868 (7,18)
Age de l'enfant	(0 an omis)	(0 an omis)	(2 ans omis)
1 an	2,226 (1,03)	1,603 (0,78)	n.i.
2 ans	3,146 (1,53)	n.i.	omis
3 ans	-0,576 (-0,256)	n.i.	-3,508 (-1,457)
4 ans	0,779 (0,39)	n.i.	-2,298 (-1,05)
Nombre d'enfants de 14 ans et moins	0,716 (0,689)	2,761 (1,73)	0,203 (0,15)
Age de la mère (15 à 24 ans omis)			
25 à 34 ans	0,726 (0,340)	0,286 (0,108)	0,706 (0,20)
35 à 44 ans	-4,082 (-1,354)	1,428 (0,30)	-5,043 (-1,17)
Scolarité de la mère (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	-2,543 (-0,97)	-8,409 (-1,76)	-1,789 (-0,55)
- postsecondaire sans diplôme	4,339 (1,16)	-1,715 (-0,28)	4,577 (0,92)
- postsecondaire avec diplôme	0,639 (0,22)	-8,089 (-1,48)	2,216 (0,61)
- universitaire	-3,905 (-1,14)	-10,158 (1,79)	-3,006 (-0,66)

Tableau B-5 (suite)

Caractéristiques	Enfants 0 - 4 ans	Enfants 0 - 1 an	Enfants 2 - 4 ans
Scolarité du conjoint (aucune ou élémentaire omise)			
- secondaire	-4,418 (-2,40)	-5,358 (-1,41)	-4,702 (-1,78)
- postsecondaire sans diplôme	-1,722 (-0,55)	-3 751 (-0,78)	-0,277 (-0,06)
- postsecondaire avec diplôme	-4,868 (-1,79)	-0,607 (-0,12)	-6,646 (-1,99)
- universitaire	-1,789 (-0,69)	-6,619 (-1,44)	0,342 (0,11)
Statut d'emploi de la mère (employée à temps plein omise)			
- employée à temps partiel	-18,323 (-9,24)	-17,736 (-6,23)	-18,890 (-6,93)
- non employé	-20,214 (-6,80)	-28,229 (-6,93)	-15,586 (-3,65)
- inactive	-26,715 (-16,31)	-31,700 (-11,19)	-25,018 (-12,20)
R^2 ajusté	0,571	0,630	0,547
Nombre d'observations	259	101	158

Source: M27PAOU, pages 7, 12, 17.

* Entre parenthèses apparaît la statistique "t" de Student.

n.i.: variable non incluse.

ANNEXE C

Les enfants de cinq ans

Dans cette annexe, nous examinons très brièvement l'utilisation des services de garde pour les enfants de 5 ans. Nous examinons tout d'abord au tableau C-1 la fréquentation de la maternelle et des autres modes de garde par ces enfants.

Tableau C-1

Pourcentage d'enfants de 5 ans (inscrits ou non à la maternelle) qui se font garder ou non dans un autre mode de garde, Québec, 1981

	Garder aussi dans un autre mode	Pas de garde dans un autre mode	Total
Inscrit à la maternelle	36,6 %	63,4 %	77,2 %
Pas inscrit à la maternelle	20,7 %	79,3 %	22,8 %
TOTAL	33,0 %	67,0 %	100,0 %

Source: M27PAFP et M27PAG6.

Le tableau C-1 nous apprend que 36,6 % des enfants de 5 ans fréquentent en plus de la maternelle un autre mode de garde alors que, parmi les enfants de 5 ans qui ne vont pas à la maternelle, seulement 20,7 % d'entre eux se font garder soit en garderie ou soit dans une maison (familiale ou privée). Il semble donc y avoir une certaine complémentarité entre l'utilisation de la maternelle et des services de garde.

Etant donné le petit nombre d'enfants de 5 ans non inscrits à la maternelle, nous examinons au tableau C-2, seulement pour ceux fréquentant la maternelle, l'importance de la garde effectuée dans les autres modes de garde par modalité de garde et par caractéristique.

Cette évaluation est faite en établissant un rang où la valeur 1 est attribuée au groupe qui utilise en plus grand nombre un deuxième mode de garde et un rang plus bas (2, 3, ...) aux groupes qui l'utilisent le moins. Nous présentons également au tableau C-2 l'écart de pourcentage existant entre ceux ayant le rang le plus élevé et ceux ayant le rang le plus bas.

Les résultats du tableau C-2 nous apprennent que le choix d'au moins un deuxième mode de garde est le fait surtout des mères n'ayant qu'un enfant, des mères âgées de 35 à 44 ans, des mères très scolarisées, des mères dont le conjoint n'a pas terminé ses études postsecondaires ou a fait des études universitaires, des mères détenant un emploi (temps partiel ou temps plein) et des mères dont le revenu familial s'élève à plus de 35 000 $ ou est inférieur à 9 000 $. C'est la maison familiale qui est davantage utilisée comme mode de garde complémentaire à la maternelle. Il est à noter, de plus, que les mères d'enfants de 5 ans qui choisissent la garde à la maison (familiale ou privée) comme deuxième mode de garde font pour la plupart effectuer cette garde par un membre de la famille.

Tableau C-2

Utilisation d'un autre mode de garde, enfants de 5 ans fréquentant la maternelle, Québec, 1981, rang et écart

Caractéristiques	Enfants de 5 ans	
	Rang	Ecart
Mode de garde		15,0%
- garderie	2	
- maison familiale	1	
- autre maison privée	3	
Membre de la famille		
- oui	1	28,8%
- non	2	
Nombre d'enfants de 14 ans et moins		
1 enfant	1	23,7%
2 enfants	3	
3 enfants et plus	2	
Age de la mère		46,9%
15 à 24 ans	4	
25 à 34 ans	2	
35 à 44 ans	1	
45 ans et plus	3	
Scolarité de la mère		74,0%
- aucune ou élémentaire	4	
- secondaire	5	
- postsecondaire sans diplôme	3	
- postsecondaire avec diplôme	2	
- universitaire	1	
Scolarité du conjoint		45,6%
- aucune ou élémentaire	3	
- secondaire	5	
- postsecondaire sans diplôme	1	
- postsecondaire avec diplôme	4	
- universitaire	2	

Tableau C-2 (suite)

Caractéristiques	Enfants de 5 ans	
	Rang	Ecart
Statut d'emploi de la mère		68,8$
- employée à temps plein	2	
- employée à temps partiel	1	
- non-employée	3	
- inactive	4	
Revenu familial		42,4$
- moins de 9 000 $	2	
- 9 000 $ - 14 999 $	4	
- 15 000 $ - 19 999 $	3	
- 20 000 $ - 24 999 $	5	
- 25 000 $ - 34 000 $	6	
- 35 000 $ et plus	1	

Sources: M27PAFP, pages 4 à 8; M27PACJ, pages 4 et 6; M27PANQ, page 7.

Édité et distribué par
l'Office des services de garde à l'enfance

Imprimé au Québec, Canada